

ERQUENNES



BEAUMONT



SIVRY-RANCE



FROIDCHAPELLE



MOMIGNIES



CHIMAY



COUVIN



Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut

Société Coopérative

Association Intercommunale d'Electricité du Sud Hainaut, Société Coopérative, constituée le 28 avril 1925, conformément à la loi du 1er mars 1922, approuvée par Arrêté Royal du 20 avril 1925 - Acte 6483, Annexes du Moniteur Belge du 20 mai 1925.

MODIFICATIONS.

Le 29 novembre 1927, annexes du M.B. du 7 juillet 1928, approuvées par Arrêté Royal du 20 juin 1928.
Le 22 avril 1930, acte n° 288, annexes du M.B. du 25 octobre 1930, approuvées par Arrêté Royal du 2 octobre 1930.
Le 25 avril 1933, acte n° 242, annexes du Moniteur Belge du 30 août 1933, approuvées par Arrêté Royal du 22 août 1933.
Le 27 avril 1954, annexes du M.B. n° 168 du 17 juin 1955, approuvées par A.R. du 27 mai 1955.
Le 22 avril 1958, annexes du M. Belge n° 1854 du 30 janvier 1959, approuvées par A.R. du 30 septembre 1958.
Le 8 mars 1966, annexes du Moniteur Belge n° 194 du 5 octobre 1968, approuvées par A.R. du 12 juin 1968.
Le 25 septembre 1973, Arrêté Royal du 1er avril 1974, Moniteur Belge du 5 juin 1974.
Le 11 mai 1976, Arrêté Royal du 17 septembre 1976, Moniteur Belge du 26 octobre 1976. Annexes au Moniteur Belge du 26 novembre 1976 n° 4.182/6.
Le 27 juin 1978, Arrêté Royal du 12 septembre 1978, Moniteur Belge du 14 octobre 1978.
Le 8 mai 1979, Arrêté Royal du 22 juillet 1980, Moniteur Belge n° 170 du 03 septembre 1980.
Le 13 mai 1980, Arrêté Royal du 10 septembre 1980, Moniteur Belge n° 211 du 30 octobre 1980.
Le 11 mai 1982, Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 25 octobre 1982, M. Belge n° 237 du 11 décembre 1982.
Le 13 mai 1986, A.M. de la Région Wallonne du 26 novembre 1986, M.B. du 19 décembre 1986.
Le 12 mai 1987, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 4 août, Moniteur Belge du 22 août 1987.
Le 10 mai 1988, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 18 juillet 1988, M.B. du 3 août 1988.
Le 8 mai 1990, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 12 juillet 1990, M.B. du 12 octobre 1990.
Le 18 décembre 1990, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 15 février 1991, M.B. 6 juin 1991.
Le 14 mai 1991, Arrêté Min. de la Région Wallonne du 19 juillet 1991, M.B. du 24 décembre 1991.
Le 11 mai 1993, Arrêté Min. de la Région Wallonne du 27 juillet 1993, M.B. 15 septembre 1993.
Le 10 mai 1994, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 18 juillet 1994, Moniteur Belge du 20 août 1994. Annexes au Moniteur Belge du 13 janvier 1995, n° 950113-83.
Le 25 avril 1995, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 24 juillet 1995, M.B. 4 octobre 1995, n° 951004-48.
Le 17 octobre 1995, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 9 décembre 1996, Moniteur Belge du 08 janvier 1997, n° 970108-522.
Le 24 juin 1997, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 15 septembre 1997, Moniteur Belge du 14 octobre 1997, n° 971014-343.
Le 16 décembre 1997, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 11 février 1998, M.B. 09 avril 1998, n° 980328.
Le 12 mai 1998, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 08 juillet 1998, M.B. 30 septembre 1998, n° 980444.
Le 21 décembre 1999, Arrêté Ministériel Région Wallonne du 24.01.2000, M.B. du 07.04.2000, n° 20000407-295.
Le 19 décembre 2000, Arrêté Ministériel Région Wallonne du 29.01.2001, M.B. du 10.03.2001, n° 20010310-54.
Le 21 juin 2001, Arrêté Ministériel Région Wallonne du 26 .07.2001, M.B. du 13.09.2001, n° 20010913-295.
Le 21 mai 2002, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 26.06.2002, M.B. du 05.09.2002, n° 02112739
Le 19 décembre 2002, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 28.01.2003, M.B. du 25.04.2003, n° 03048030
Le 23 décembre 2003, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 05.02.2004. M.B. du 18.05.2004, n° 04074349
Le 29 novembre 2006, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 05.02.2007 (approbation partielle). M.B. du 04.06.2007, n° 07078912
Le 26 juin 2007, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 27.08.2007, M.B. du 16.10.2007, n° 07150449
Le 21 décembre 2007, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 13.02.2008. M.B. du 25.04.2008, n° 08062703
Le 25 juin 2008, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 26.08.2008. M.B. du 30.09.2008, n° 08155515
Le 17 avril 2012, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 12.06.2012. M.B. du 07.08.2012, n° 12138332
Le 27 novembre 2012, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 14.01.2013. M.B. du 25.02.2013, n° 13032708

SIEGE SOCIAL : Association Intercommunale d'Electricité du Sud Hainaut, Hôtel de ville à 6460 Chimay.

SIEGE ADMINISTRATIF : Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut,
rue du Commerce, 4 à 6470 RANCE.

TVA BE 0201.712.587
RPM Charleroi
Membre d'INTER-REGIES

RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2013

AIESH sc – Rapports sur l'exercice 2013

Table des matières

Documents pour l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2014

Composition des organes de gestion	4
Rapport d'activités du Conseil d'administration	6
Rapport de gestion du Conseil d'administration	10
Liste des investissements de l'exercice	21
Rapport du Conseil d'administration sur les participations	25
Bilan et annexes	26
Bilans 2012 et 2013	26
Comptes d'exploitation 2012 et 2013	28
Annexes du bilan	30
Bilan social	34
Liste des marchés publics	36
Bilans 2012 et 2013 scindés par activité	37
Comptes d'exploitation 2012 et 2013 par activité	38
Règles d'évaluation	41
Rapport du réviseur	45
Evolution des actifs immobilisés et des amortissements	48
Statistiques de transit d'énergie	53
Résultat de l'exercice 2013	54
Situation financière des communes associées au 31.12.2013	55
Statistiques générales	56

Documents pour l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2014

Rapport du Conseil d'administration	58
Distribution du résultat reporté de l'exercice 2013	59
Situation financière des communes associées au 27.06.2014	60

Conseil d'Administration

PRESIDENT	M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies
VICE-PRESIDENT	M. DOUNIAUX Raymond, bourgmestre, Couvin
MEMBRES	M. DUPUIS Charles, bourgmestre, Beaumont M. JALLET André, conseiller communal, Beaumont M. DANVOYE Denis, conseiller communal, Chimay M. ROYNET Marcel, conseiller communal, Chimay M. THIRY Eric, conseiller communal, Chimay M. DOMER Séphane, conseiller communal, Chimay M. KIRSCH Michel, conseiller communal, Erquelinnes M. AELGOET Jean-Michel, conseiller communal, Froidchapelle M. VANDROMME Alain, président du CPAS, Froidchapelle Mme DAUBERCIE Maryse, échevine, Momignies M. DUCARME François, échevin, Sivry-Rance M. LALMANT Alain, conseiller communal, Sivry-Rance M. SALENGROS Jean-Luc, délégué du personnel M. VERSCHUEREN Olivier, délégué du personnel

Comité de gestion

M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies
M. DOUNIAUX Raymond, bourgmestre, Couvin
M. DANVOYE Denis, conseiller communal, Chimay
M. DUPUIS Charles, bourgmestre, Beaumont

Comité de rémunération

M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies
M. DOUNIAUX Raymond, bourgmestre, Couvin
M. DANVOYE Denis, conseiller communal, Chimay
M. DUPUIS Charles, bourgmestre, Beaumont
M. DUCARME François, échevin, Sivry-Rance

Collège des Contrôleurs aux comptes

COMMISSAIRE
Région Wallonne

SOHET ET CIE SPRL, Chimay, représentée par M. SOHET Luc, Seloignes.
--

DIRECTEUR
COMPTABLE

M. WALLEE Didier, Sivry-Rance
M. GUERIN Pierre, Chimay

Conseil d'Administration

désigné par l'assemblée générale du 24 juin 2013

PRESIDENT	M. DUPUIS Charles, bourgmestre, Beaumont
VICE-PRESIDENT	M. NICOLAS Roland, conseiller communal, Couvin
MEMBRES	M. JALLET André, conseiller communal, Beaumont M. COENE, Hary, conseiller communal, Chimay M. DANVOYE Denis, conseiller communal, Chimay Mme MARTIN Anne, conseillère communale, Chimay M. THONET Florent, conseiller communal, Chimay M. DELOBBE, Jean-Charles, conseiller communal, Couvin M. KIRSCH Michel, conseiller communal, Erquelinnes M. AELGOET Jean-Michel, conseiller communal, Froidchapelle M. DUCOEUR Michel, conseiller communal, Froidchapelle M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies Mme DAUBERCIE Maryse, échevine, Momignies M. DEMEULDRE Alex, conseiller communal, Sivry-Rance M. DUCARME François, échevin, Sivry-Rance Mme HERBE Anne-Sophie, conseillère provinciale, déléguée de la Province du Hainaut M. MATHY Jacky, député provincial, délégué de la Province de Namur M. SALENGROS Jean-Luc, délégué du personnel M. VERSCHUEREN Olivier, délégué du personnel

Comité de gestion

Désignation en suspens

Comité de rémunération

Désigné par le conseil d'administration du 09 juillet 2013

Mme DAUBERCIE Maryse, échevine, Momignies
M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies
M. DUCARME François, échevin, Sivry-Rance
M. DUPUIS, bourgmestre, Beaumont
Mme MARTIN Anne, conseillère communale, Chimay

Collège des Contrôleurs aux comptes

désigné par l'assemblée générale du 24 juin 2013

COMMISSAIRE Région Wallonne	SOHET & Cie SPRL, Chimay, représentée par M. SOHET Luc, Seloignes. --
--------------------------------	--

DIRECTEUR COMPTABLE	M. WALLEE Didier, Sivry-Rance M. GUERIN Pierre, Chimay
------------------------	---

Rapport d'activités présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 27 juin 2014.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport du Conseil d'Administration sur les activités de notre Association Intercommunale pour l'exercice 2013.

1. Personnel.

Au 31 décembre 2013, l'effectif était de 55 agents, en diminution de une unité par rapport à l'année précédente.

Deux agents ont été admis à la retraite le 01.01.2013 (voir rapport 2012), tandis que une employée sous statut contractuel est venue renforcer l'équipe administrative.

2. Rapport des organes de sécurité 2013

Activités

Le Comité Interne pour la Prévention et la Protection au travail s'est réuni trois fois au cours de l'année.

Ces réunions ont apporté des améliorations dans différents domaines :

- La mise à jour des habilitations des agents afin de garantir la sécurité lors de manœuvres sur le réseau électrique
- La reprise des visites de chantier avec le service prévention d'Ethias
- La sécurisation des installations de l'A.I.E.S.H. avec les travaux réalisés au garage
- L'amélioration des équipements de travail ; nouveau chariot élévateur, affiliation au réseau ASTRID avec nouvelles radios portatives.

Evolution des indices de fréquence et de gravité des accidents

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de travail	74676	73337	71548	75644	78517
Nombre accidents avec ITT	2	6	4	5	6
Taux de fréquence	26,78	81,81	55,9	66,1	76,42
Nombre de jours d'incapacité de travail	79	483	107	96	288
Taux de gravité	1,06	6,59	1,49	1,27	3,67
Taux de gravité global	1,06	19,88	1,49	1,27	3,67

Les statistiques sont mauvaises. Les indices de fréquences et de gravité ont augmenté pour revenir aux valeurs de 2010, alors que notre but est de les faire diminuer. L'analyse de ces accidents montre que nous avons eu un seul accident en relation avec l'électricité. Les autres accidents étant dus principalement à la distraction et un manque d'anticipation dans le travail.

Conclusion

Trop d'accidents en 2013. Il est impératif que l'ensemble du personnel se mobilise en vue d'éviter tout accident. Toutes les améliorations que l'A.I.E.S.H. réalise au point de vue des équipements ne permettent pas d'éradiquer les accidents si les agents ne prennent pas soin de leur sécurité. Nous devons continuer nos efforts pour que les indices de sécurité en 2014 soient meilleurs qu'en 2013.

3. Evolution de l'Intercommunale.

En général.

Considérant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, modifié par Décrets du 19 juillet 2006 et du 26 avril 2012, vu la mise en place des nouveaux conseils communaux le 3 décembre 2013, notre Assemblée Générale du 24 juin 2013 a procédé au renouvellement de notre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de nos statuts et du dit Code.

Le Ministre de Tutelle de la Région wallonne nous a informé le 16 septembre 2013 que cette décision de l'Assemblée Générale était devenue exécutoire.

Le nouveau Conseil d'Administration a procédé à la mise en place d'un Comité de Gestion en séance du 9 juillet 2013 mais la délibération a été rejetée par la Tutelle pour non respect des statuts de l'intercommunale le 16 décembre 2013. Un nouveau Comité de Gestion devrait être désigné en 2014.

Le Conseil d'Administration a procédé le 8 octobre 2013 à la mise en place du Comité de Rémunération.

L'Assemblée Générale du 18 décembre 2013 a procédé à la modification des statuts de l'AIESH. Cette modification portait sur les articles 44 et 32 et permettait au Conseil d'Administration de se doter de deux vice-présidents. Ces modifications ont été approuvées par la tutelle de la Région Wallonne le 4 avril 2014.

Reprise de Couvin

Toute l'année 2013 aura été nécessaire à la réalisation du travail d'expertise par les deux parties, IDEG / ORES / IDEFIN, d'une part et AIESH / ville de Couvin d'autre part. Au terme de cette première phase, les conclusions de chacun des experts sont, sans véritable surprise, divergentes sur un certain nombre de points. La phase suivante, programmée pour 2014, consistera à décider de la meilleure voie pour aboutir à un rapprochement des points de vue, tout en veillant à ce que la solution retenue préserve non seulement les intérêts légitimes de l'AIESH, mais également ceux de ses associés et des utilisateurs de son réseau.

Gestion du réseau.

La politique de développement des énergies renouvelables poursuivie en région wallonne a amené l'AIESH à s'investir dans la préparation de l'accueil massif des autoproductions.

En 2013 ce sont pas moins de 9.973 KVA de production photovoltaïque qui étaient installés sur le réseau électrique basse tension et pour lesquels il faut garantir la reprise d'énergie tout en maintenant les plans de tension et de protection stables et sûrs.

En production éolienne, il y avait 4 machines installées et raccordées sur le poste de transformation de Chimay pour une puissance totale de 10 MVA. Aujourd'hui, au moment de la rédaction de ce bilan, ce sont 9 machines et 23.5 MVA. Ces éoliennes, sous certaines conditions favorables injectent de l'énergie sur le réseau français.

En 2013, l'AIESH a participé activement aux études de développement de nouveaux projets éoliens : de 12 voire 15 MVA à Macon, 17 MVA à Presgaux-Dailly, 17.5 MW à Barbençon et 10 MVA à Grandrieu. Toutes ces autoproductions impactent ou impacteront nos importations d'énergie de la France via RTE ou de Belgique via ELIA.

Budgets et tarifs 2013-2014

Pour de multiples raisons (contestation de l'A.R. du 02.09.2008, blocage des prix, régionalisation de la politique énergétique), l'exercice tarifaire 2013-2016 n'a pas pu avoir lieu et les tarifs des GRD applicables en 2012 ont été reportés tels quels pour 2013 et 2014, sans aucune adaptation à l'évolution des prix.

Par contre, les tarifs relatifs aux coûts du GRT et des diverses cotisations et surcharges ont pu être adaptés pour tenir compte des augmentations en amont qui s'imposent à l'AIESH.

Dans le cadre de la préparation de la régionalisation de la régulation des coûts de l'énergie, la Cwape a annoncé un nouveau calendrier tarifaire. De nouveaux tarifs devront être établis pour terminer la période actuelle, soit pour 2015 et 2016. Les périodes suivantes seraient de cinq années, de manière à rester synchronisées avec le calendrier de renouvellement du parlement et du gouvernement wallons.

Tarif "prosumer"

Le terme "prosumer" désigne les consommateurs – producteurs qui bénéficient de la compensation des volumes entrant et sortant pour voir leur facture limitée au solde entre les deux flux pour autant que le flux entrant soit supérieur au flux sortant. Le mécanisme de compensation n'est accessible qu'aux installations de production d'une puissance inférieure à 10 kva. Il s'agit pour la plupart d'installations de panneaux photovoltaïques, mais toutes les sources de production renouvelable sont concernées : hydroélectrique, éolien, biomasse.

L'application du mécanisme de compensation conduit à ce que les "prosumers" ne participent plus au financement du réseau, laissant cette charge aux consommateurs "ordinaires" qui voient leur tarif augmenter au fur et à mesure que le nombre de contributeurs diminue, alors que, comme indiqué ci-dessus, la gestion de ces flux d'énergie nécessite des investissements coûteux.

Forts de ce constat, les GRD wallons ont établi un tarif "prosumer" en fonction de la puissance de l'installation de production de manière à rééquilibrer le coût du réseau pour chacun des utilisateurs. Faute d'approbation par la CREG, ce tarif ne pourra pas être appliqué avant le prochain exercice tarifaire qui devrait nous permettre d'éliminer cette discrimination entre utilisateurs du réseau.

Télédistribution

Le 11 septembre 2012, Le Conseil d'Administration attribuait la concession de son réseau de télédistribution à l'opérateur Coditel Brabant pour un terme de 30 années à partir du 1^{er} octobre 2012, moyennant plusieurs conventions réglant les transactions, les droits et garanties de chacun. L'AIESH restant propriétaire du réseau qu'elle mettait en concession.

L'AIESH est restée attentive au développement des services électroniques promis par Coditel et au respect des dites conventions.

Fin 2013 il y avait encore quelques parties de réseau, les plus difficiles, les plus vieilles, à upgrader mais Coditel pense déjà à un nouvel upgrade en 2014 de tout le réseau « sud » c'est-à-dire sur les entités de Chimay, Couvin et Momignies pour améliorer les performances des services offerts.

4. Les investissements.

Le montant total des investissements réalisés par l'AIESH au cours de l'exercice s'élève à 3.692.882,01 euros, se répartissant comme suit :

- Investissements d'intérêt général : 383.254,97 euros ;
- Investissements pour le GRD : 2.309.627,04 euros, se répartissant par niveau de tension :
 - . Equipements communs du GRD : 75.995,22 euros ;
 - . Haute tension (63kv) : P.M. ;
 - . Transformation haute-moyenne tension : 245.387,29 euros ;
 - . Moyenne tension : 554.527,70 euros ;
 - . Transformation moyenne-basse tension : 177.216,35 euros ;
 - . Basse tension : 1.256.500,48 euros.

Le détail des investissements figure en annexe du présent rapport.

Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2013 présenté à l'Assemblée Générale ordinaire du 27 juin 2014.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration de la SC A.I.E.S.H. a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de la société concernant l'exercice 2013 s'étendant du 01.01.2013 au 31.12.2013.

1. Commentaires sur les comptes annuels.

1.1. Les comptes de bilan.

1.1.1. ACTIF

L'actif immobilisé est de 41.807.211 euros, en augmentation de 427.204 euros :

- L'immobilisé d'usage commun est de 666.690 euros ;

Suite à la concession du réseau de télédistribution, l'immobilisé d'usage commun est désormais intégralement affecté à l'activité GRD. La rubrique est cependant maintenue pour distinguer les éléments de réseau des autres immobilisations

- L'immobilisé pour le GRD est de 36.907.950 euros ;
- L'immobilisé pour la télédistribution est de 2.692.015 euros ;

Suite à la concession, le réseau de télédistribution est maintenu à l'actif du bilan. Il a été augmenté une dernière fois en 2012 des investissements réalisés avant le 30.09.2012 et sera amorti en conservant les règles actuelles. La charge d'amortissement sera couverte par les produits déjà acquis ou futurs de la convention de concession.

- Les immobilisations en cours sont de 515.938 euros.

Jusque 2012, les travaux d'investissement en cours étaient comptabilisés dans les stocks. A partir de 2013, ils seront inscrits dans les immobilisations en cours.

- Les immobilisations financières sont de 1.021.981 euros.

La participation dans BRUTELE a été intégralement remboursée pour le montant de 55.109 euros. La participation dans PUBLI-T a augmenté de 111.655,52 euros par la souscription de 344 parts d'une valeur unitaire de 324,58 euros. Une participation dans ATRIAS a été souscrite par rachat de deux parts d'une valeur unitaire de 50,00 euros.

Les actifs circulants sont de 8.956.808 euros, en diminution de 1.658.947 euros :

- La créance à plus d'un an de 1.597.839 euros représente les engagements actualisés de CODITEL Brabant sprl dans le cadre de la concession du réseau de télédistribution ;
- Les travaux en cours s'élèvent à 3.836 euros, en diminution de 782.131 euros, tenant compte du fait que les travaux en cours pour immobilisation ont été inscrits en immobilisations en cours ;
- Les stocks de marchandises sont de 998.209 euros, en augmentation de 187.378 euros ;
- Les créances à un an au plus diminuent de 671.518 euros, se situant à 2.905.765 euros. Il faut noter que la créance sur la commune de Erquelinnes résultant de la prise en charge des pertes de la télédistribution de 2007 à 2011 a été intégralement réglée.
- Les placements de trésorerie sont de 1.800.979 euros en diminution de 186.431 euros ;
- Les valeurs disponibles sont de 48.460 euros, en augmentation de 8.096 euros.

Globalement, la trésorerie s'est détériorée de 178.335 euros.

- Les comptes de régularisation s'élèvent à 1.601.719 euros, en diminution de 175.943 euros, représentant des charges à reporter pour 31.652 euros, des produits financiers acquis pour 660 euros et des produits acquis du GRD pour 1.569.407 euros.

Les produits acquis du GRD représentent :

- .. le bonus/malus approuvé par la CREG pour 2008, soit 63.863 euros
- .. le solde à reporter approuvé par la CREG pour 2009, soit 1.061.263 euros.
- .. le solde à reporter estimé pour 2010 à -197.390 euros devant encore faire l'objet d'une décision de la CREG. Le solde négatif signifie qu'il s'agit d'un montant à rendre au marché, qui vient en diminution de soldes à récupérer cumulés des exercices antérieurs.
- .. le solde à reporter calculé pour 2011 à 672.611 euros devant aussi encore faire l'objet d'une décision de la CREG.
- .. le solde à reporter calculé pour 2012 à 144.134 euros n'a fait l'objet d'aucune vérification, ni décision par la CREG.
- .. le solde à reporter calculé pour 2013 à -175.073 euros n'a fait l'objet d'aucune vérification, ni décision par la CREG.

L'intégration de ces montants dans le bilan est rendue nécessaire pour obtenir un calcul complet du fond de roulement.

1.1.2. PASSIF

Les capitaux propres sont de 35.526.536 euros, en augmentation de 159.418 euros :

- les plus-values ont diminué de 236.604 euros :
 - .. diminution des plus-values de réévaluation d'un montant de 234.792 euros, transférés aux réserves, représentant la valeur des plus-values RAB ;
 - .. annulation de 1.812 euros de plus-values relatives aux parts sociales BRUTELE remboursées en 2013 ;
- les réserves ont augmenté de 633.298 euros :
 - .. l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2013 a décidé de l'affectation du résultat reporté de 2012, inscrivant 144.134 euros en réserve pour régularisation du dividende en raison de l'incertitude réglementaire du résultat de 2012 et 490.854 euros en réserve pour le financement des investissements. Par ailleurs, 183.800 euros ont été repris sur la réserve créée à l'occasion de la cession de la clientèle BT en 2006 et 52.682 euros ont été repris sur les réserves spécifiques à l'activité télédistribution ;
 - .. les plus-values RAB amorties ont été transférées aux réserves pour 234.792 euros ;
- Outre l'affectation aux réserves décrites ci-dessus, l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2013 a également décidé de distribuer un dividende électricité de 999.747 euros aux associés.
- Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2014 a décidé de reporter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013, soit 1.164.187 euros.

Aucune provision n'est inscrite au bilan 2013.

Les dettes sont de 15.237.483 euros, en diminution de 1.391.161 euros :

- les dettes à plus d'un an sont de 9.618.217 euros, en diminution de 865.600 euros résultant de la soustraction des tranches d'emprunts échues en 2014, sachant qu'aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2013 ; Il faut cependant noter que l'emprunt Belfius 36 a été réaffecté à l'activité télédistribution afin d'en assurer l'équilibre financier ; les produits financiers attendus sur les créances CODITEL doivent permettre d'en assumer la charge ;
- les dettes échéant dans l'année sont de 865.600 euros, identiques à celles de 2012 ;
- les dettes envers les fournisseurs sont de 1.124.447 euros, en augmentation de 249.349 euros ;
- les dettes salariales, fiscales et sociales sont de 559.367 euros, en augmentation de 23.974 euros ;
- les acomptes reçus pour des travaux à réaliser s'élèvent à 103.014 euros, en diminution de 232.274 euros ;
- les autres dettes sont de 49.637 euros, en augmentation de 9.317 euros ;
- les comptes de régularisations sont de 2.917.200 euros, en diminution de 575.926 euros. Ils reprennent notamment :
 - .. des intérêts sur emprunts échéant en 2014 pour 21.981 euros ;

- .. le gridfee excédentaire facturé pour un montant de 155.947 euros, soit un reliquat de -12.455 euros relatif à 2012 et 168.402 euros estimés pour 2013 ;
- .. des droits d'auteur (télédistribution) encore en suspens ont été évalués à 47.257 euros.
- .. les produits perçus ou à percevoir pour la concession du réseau de télédistribution qui doivent être reportés sur la période de concession et ne sont pas encore portés au compte de résultat : 2.692.015 euros.

1.1.3. SCISSION DU BILAN PAR ACTIVITE

Afin de disposer des éléments indispensables au calcul de la rémunération des capitaux investis dans le GRD, le bilan de l'AIESH a été scindé de manière à présenter un bilan sectoriel pour les activités suivantes : GRD, télédistribution, activité commerciale électricité, ainsi que les comptes en attente de régularisation.

Les comptes du bilan ont été affectés aux activités suivant les règles suivantes :

- les comptes spécifiques à une activité sont intégralement affectés à cette activité ;
- lorsque des éléments objectifs permettent de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté à chaque activité suivant ces éléments ;
- lorsque aucun élément objectif ne permet de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté pour 80% au GRD et pour 20% à la télédistribution.

En raison de la convention de concession du réseau de télédistribution prenant effet le 01.10.2012, la grande majorité des comptes du bilan ont été revus de manière à être imputés intégralement à l'une ou l'autre activité.

Les bilans par activité sont présentés en annexe. Le bilan spécifique du GRD fait apparaître un ratio fonds propres/RAB de 77,79% et un fond de roulement de 4.891.185 euros, après inscription des soldes à reporter en comptes de régularisation.

1.2. Les comptes de résultat.

1.2.1. CHARGES

Les charges d'exploitation sont de 13,5 millions d'euros, en diminution de 3,53% par rapport à 2012 :

- Les achats d'énergie destinée à la compensation des pertes et aux fournitures aux clients protégés sont de 859.657 euros, en diminution de 9,08%, suite à des achats pour l'exercice très stables et à une diminution de charge de réconciliation de près de 80.000 euros ;
- Les coûts du transport sont de 2.005.792 euros, soit 1.879.558 euros pour les GRT, 44.236 euros pour les échanges avec le GRD voisin et 81.998 euros pour le GRD à lui-même (clients OSP) ; globalement, les tarifs de GRT ont augmenté de 5,20% pour RTE et de 15,00% pour Elia ;
- Le coût des achats de marchandises est de 840.775 euros, en diminution de 42,08% ;
- Le coût de la sous-traitance est de 701.612 euros, en diminution de 26,59% ;
- Le coût des cotisations fédérales et des surcharges OSP facturées par Elia en vue d'être refacturées aux utilisateurs du réseau est inscrit dans le coût des approvisionnements, pour un montant de 1.667.460 euros, traduisant une diminution de 24,37% des cotisations fédérales et des surcharges OSP plus que triplées par rapport à 2012 ;
- Les services et biens divers sont de 1.399.143 euros, en diminution de 25,54% ; Il faut noter que la diminution observée découle de l'arrêt de l'activité télédistribution ; les services et biens divers à charge du GRD sont stables par rapport à 2012 ;
- Les frais de personnel sont de 3.967.456 euros, en augmentation de 3,20%, traduisant une diminution de 0,6 Eqtp et une augmentation de coût de 4,34% par Eqtp, dont 2,33% sont imputables à l'indexation des salaires et 0,61% à l'augmentation des cotisations de pension pour les agents statutaires ;
- Les charges d'amortissement sont de 2.112.529 euros, en augmentation de 3,87% ; ce montant inclut la prise en charge de 234.792 euros au titre d'amortissement de la plus-value RAB autorisé par l'article 2 §1 7° de l'AR du 02.09.2008 ;
- Des réductions de valeurs ont été actées pour 81.278 euros, alors que la résolution de différentes situations litigieuses permettait de reprendre des réductions de valeurs actées antérieurement pour 125.008 euros ;
- Les autres charges d'exploitation sont de 9.065 euros, en diminution de 205.110 euros ;
- Les charges financières des emprunts souscrits sont de 344.245 euros, en diminution de 6,19 %, en raison de diverses révisions de taux ;
- Des charges exceptionnelles ont été actées pour 191.014 euros :
 - .. Amortissement des installations du GRD désaffectées : 48.534 euros
 - .. Prise en charge produits GRD surestimés pour les exercices antérieurs : 2.673 euros
 - .. Cotisation de responsabilisation pension : 139.808 euros

1.2.2. PRODUITS

Les produits d'exploitation passent de 16,06 à 15,06 millions d'euros, en diminution de 6,18% :

- Le chiffre d'affaires est de 12.576.209 euros, en diminution de 529.197 euros :
 - Les prestations du GRD sont de 12.080.656 euros en augmentation de 5,42 % ;

*En application de la méthode préconisée par la CREG, le chiffre d'affaire rémunérant l'utilisation du GRD inclut le solde visant à assurer au GRD la marge équitable prévue par l'AR du 02.09.2008. Calculé provisoirement, ce solde conduit à constater un excédent de résultat de **175.073 euros** qui devraient être crédités au marché dans les tarifs de la prochaine période régulatoire.
Ce solde a été comptabilisé comme produit négatif et porté en diminution du compte de régularisation à l'actif du bilan.
le chiffre d'affaire facturé pour l'utilisation du GRD (hors cotisations fédérales et surcharges OSP) passe de 9.473.975 euros à 10.040.842 euros, soit une augmentation de 5,98%, conforme à l'évolution des volumes livrés et aux tarifs approuvés.*
 - Les ventes en télédistribution sont de 495.553 euros. Elles concernent des prestations pour CODITEL Brabant sprl et un reliquat de prestations pour des tiers.
- La variation des travaux en cours est négative de 900.642 euros, raison de l'inscription aux immobilisés des travaux d'investissements en cours à partir de 2013 ;
- La production immobilisée est de 2.745.589 euros, en augmentation de 4,29 %, tenant compte de la modification dans la comptabilisation des immobilisés en cours et de la fin des investissements en télédistribution ; Vues globalement, la variation des travaux en cours et la production immobilisée relatives au GRD s'élèvent à 1.906.549 euros, en diminution de 18,88 % ;
- Les autres produits d'exploitation sont de 642.789 euros, en augmentation de 353.899 euros, essentiellement en raison de l'inscription de produits reportés provenant de la concession de la télédistribution.

Les produits financiers sont de 153.449 euros, en augmentation de 23.613 euros.

Des produits exceptionnels pour un montant de 1.812 euros concernent la réalisation de la plus-value actée sur la participation dans BRUTELE.

1.3. Evolution du résultat et des dividendes payés aux communes associées.

Le résultat réalisé par l'AIESH en 2013 s'élève à 1.164.187,39 euros. Comparé au résultat d'exploitation propre à l'exercice 2012, soit 1.398.253,34 euros, le résultat de 2013 est en diminution de 16,74 %.

Le résultat d'exploitation doit se répartir par activité :

- GRD, bénéficiaire de 1.092.333,95 euros, en diminution de 310.106,78 euros par rapport à 2012 :
 - .. solde des coûts gérables : perte de 301.360,37 euros ; en 2009, l'AIESH avait obtenu de la CREG un budget "coûts gérables" relativement confortable qui avait permis de dégager un résultat positif de 178.247,56 euros ; depuis lors, l'absence de mesure de maîtrise des coûts a conduit à un résultat de 23.075,97 en 2010, à une perte de 105.606,36 euros en 2011, de 200.568,52 euros en 2012 et à la perte de cette année, soit une dégradation de 479.607,93 euros en quatre ans.
 - .. rémunération des capitaux investis : 1.406.260,98 euros, en diminution de 194.459,37 euros, en raison d'une nouvelle baisse du rendement des OLO à 10 ans
 - .. résultat sur activités du GRD non-régulées et diverses corrections : -12.566,77 euros;
- télédistribution, bénéficiaire de 6.519,67 euros constitué essentiellement de produits financiers ;
- autres activités non-régulées, bénéficiaire de 65.333,87 euros, provenant essentiellement des produits financiers et de diverses opérations sur les créances antérieures à la libéralisation du marché de l'électricité ;

Pour l'activité GRD, en application des dispositions de l'article 79 des statuts, il sera proposé à l'Assemblée Générale extraordinaire de :

- affecter 417.686,73 à la réserve pour investissements du GRD, soit 38,24 % du résultat, préserver les revenus des associés sur le long terme et la capacité d'emprunt de l'AIESH (voir point 7.1.3. ci-après)
- attribuer 162.315,58 euros au titre de dividende privilégié en rémunération des parts "B", en diminution de 23,86 % par rapport à 2012
- attribuer, au prorata des kwh BT livrés, un dividende d'exploitation de 512.331,54 euros en diminution de 7,57 % par rapport à 2012.

Pour l'activité télédistribution, en application des dispositions de l'article 79 des statuts, en raison de la faiblesse du résultat, il sera proposé à l'Assemblée Générale extraordinaire de mettre en réserve l'intégralité du résultat, soit 6.519,67 euros et de ne distribuer aucun dividende, étant entendu que le dividende privilégié en rémunération des parts "B" ne pourra non plus être attribué.

Pour les autres activités non-régulées, en application des dispositions de l'article 79 des statuts, il sera proposé à l'Assemblée Générale extraordinaire de :

- reprendre 183.800,00 sur la réserve provenant du produit de la cession de la clientèle BT en 2006
- attribuer, au prorata des kwh BT livrés, un dividende de 249.133,87 euros en augmentation de 7,25 % par rapport à 2012.

2. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Les faits majeurs susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société sont détaillés au point 3 du rapport d'activités soumis ce jour à l'assemblée générale.

4. Activités en matière de recherche et développement

Néant.

5. Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Néant.

6. Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice est de 1.164.187,39 euros en 2013 contre 2.192.330,03 euros en 2012.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale ordinaire du 27 juin 2014 de reporter l'intégralité du résultat, soit 1.164.187,39 euros, se répartissant en un bénéfice de 1.092.333,85 euros pour le GRD, un bénéfice de 6.519,67 euros pour la télédistribution et un bénéfice de 65.333,87 euros pour les autres activités non-régulées.

7. Risques et incertitudes

Au-delà du risque inhérent au développement de toute activité économique, les principaux risques et incertitudes tiennent pour l'activité GRD de l'évolution du cadre législatif et l'interprétation qu'en fait le régulateur dans l'exercice de ses missions de contrôle. Pour l'activité de télédistribution, le risque majeur se trouve désormais dans la capacité du concessionnaire de l'activité à honorer ses engagements.

7.1. GRD : l'arrêté royal du 02.09.2008 – sixième réforme de l'Etat

Depuis 2009, l'activité de GRD est régie par les dispositions de l'AR du 02.09.2008, confirmé par la loi du 15.12.2009, tant en ce qui concerne l'élaboration du budget et des tarifs d'utilisation qu'en ce qui concerne le contrôle des résultats.

Même si la CREG a émis à plusieurs reprises des réserves quant à la régularité de l'arrêté royal du 02.09.2008 confirmé par la loi du 15.12.2009, c'est bien sur base de cet arrêté que la CREG a approuvé aussi bien les tarifs de la période 2009-2012 que les soldes de 2009.

Depuis lors, la situation s'est encore compliquée après que la Cour d'Appel de Bruxelles ait rendu un jugement d'annulation de plusieurs articles de l'arrêté du 02.09.2008 et que, fin 2011, les accords en vue de la formation du Gouvernement fédéral ont prévu la régionalisation de la régulation tarifaire des GRD.

Ces accords sont traduits dans la loi spéciale du 06.01.2014 relative à la sixième réforme de l'Etat qui organise le transfert de la compétence tarifaire aux régions. En application de cette loi spéciale le parlement Wallon adoptera le 11.04.2014 un décret modifiant le décret du 12.04.2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité.

Il découle de ce transfert de compétence que la Cwape hérite des compétences tarifaires précédemment exercées par la CREG. Dans un premier temps la Cwape annonce vouloir assurer la continuité de la politique tarifaire et apporter une solution à la problématique des soldes régulateurs accumulés depuis 2009.

7.1.1. les soldes régulateurs

Les soldes régulateurs sont constitués des écarts positifs ou négatifs entre la rémunération équitable accordée au GRD en application de l'AR du 02.09.2008 et le résultat comptable d'exploitation du GRD, corrigé des écarts entre le budget et la réalité des coûts gérables.

Un résultat comptable supérieur à la rémunération équitable constitue un "bonus" qui doit être rendu au marché sous forme de diminution des tarifs futurs.

A l'inverse, un résultat comptable inférieur à la rémunération équitable constitue un "malus" qui doit être récupéré sur le marché sous forme d'augmentation des tarifs futurs.

En application de l'AR du 02.09.2008, La CREG devait approuver annuellement les soldes régulateurs du GRD, tandis que l'article 16 du même arrêté stipule que, à l'issue de la troisième année de la période régulatoire, le Conseil des Ministres, sur proposition de la CREG, doit décider de l'affectation des soldes des quatre années antérieures en vue de leur prise en charge par les tarifs de la période régulatoire suivante.

Suite à divers recours quant à la légalité de l'AR du 02.09.2008, mais aussi en raison de la régionalisation de la compétence tarifaire, le processus a été interrompu.

A l'issue de l'exercice 2013, la situation des actifs régulateurs de l'AIESH est la suivante :

	solde à reporter	statut
2008	63.862,78	Décision CREG 15.10.2009
2009	1.061.262,55	Décision CREG 23.12.2010
2010	-197.390,35	Vérifié par la CREG. Pas de décision officielle
2011	672.611,45	Vérifié par la CREG. Pas de décision officielle
2012	144.134,00	Calculé par AIESH
2013	-175.073,24	Calculé par AIESH
	1.569.407,19	Total inscrit à l'actif du bilan 2013

Comme les autres GRD, l'AIESH a exprimé le souhait que la récupération des soldes puisse débiter dès 2015, même sur base d'une situation provisoire, de manière à enrayer l'emballlement

du solde cumulé et à éviter un effet "pallier" trop important sur les tarifs au moment de la décision de récupération.

Dans sa note CD-13g11-CWAPE du 17 juillet 2013, publiée sur son site internet, la CWAPE a exprimé le souhait que les soldes ayant fait l'objet d'une approbation par la CREG puissent être introduits dans les tarifs 2015-2016, tout en précisant que la décision dépend des compétences partagées entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement wallon.

L'article 66 du décret adopté le 11.04.2014 par le parlement wallon apporte certaines garanties quant au principe de récupération des soldes. Il nous reste à attendre la position de la Cwape pour être fixés sur les montants et les modalités de récupération.

7.1.2. Evolution des soldes des coûts gérables

Les coûts gérables sont constitués des achats de marchandises, des biens et services et des frais de personnel affectés au fonctionnement du GRD et à l'entretien du réseau.

Le solde des coûts gérables est l'écart entre le budget accordé par la CREG et les coûts réels de l'exercice. Un écart positif (budget supérieur aux coûts réels) constitue un bénéfice pour le GRD, tandis qu'un écart négatif (budget inférieur aux coûts réels) constitue une perte pour le GRD.

Pour 2013, le solde des coûts gérables présente une perte de 301.360,37 euros.

Cette perte résulte de la conjonction de plusieurs facteurs :

- Le budget a été accordé en 2009 sur base des coûts observés en 2007, puis simplement indexé depuis lors. Les coûts réels de 2009 à 2013 ont augmenté plus rapidement que l'index
- L'augmentation du coût des pensions publiques n'a pas été intégré au budget
- Les frais généraux précédemment pris en charge par l'activité télédistribution sont portés en compte du GRD depuis la concession de l'activité à CODITEL.

Pour l'exercice 2014, il faut s'attendre à une nouvelle dégradation du solde des coûts gérables, dans la mesure où aucun des facteurs énoncés ci-dessus ne présente une perspective positive. Dès à présent, il s'avère que des prestations essentiellement administratives, convenues avec CODITEL au moment de la concession de la télédistribution, n'auront pas lieu et ne pourront donc pas être facturées, nous privant ainsi de la possibilité d'absorber des frais à hauteur de 70.000,00 euros.

7.1.3. Revenu des associés – financement des investissements

Sur le long terme, le revenu distribué aux associés sous forme de dividendes est intimement lié au mode de financement des investissements.

En effet, le bénéfice accordé au GRD par les règles tarifaires dépend, notamment, du rapport entre les fonds propres (FP) et les actifs investis (RAB). Si les actifs investis augmentent plus rapidement que les fonds propres, le rapport FP/RAB diminue, entraînant une diminution du bénéfice du GRD.

Afin de maintenir le rapport FP/RAB à son niveau actuel de 80%, il sera proposé à l'assemblée générale d'adapter la réserve pour investissements en tenant compte des variations budgétées ou observées de la RAB et des opérations sur les autres postes des fonds propres :

- Pour les investissements récurrents budgétés pour l'exercice suivant, il sera proposé une mise en réserve d'un montant égal à 80% de la variation de la RAB résultant de la valeur des investissements budgétés, diminués des participations de tiers, des désaffectations et des amortissements, en ce compris, les désaffectations et les amortissements sur les plus-values ;
- Pour les investissements présentant un caractère exceptionnel, ainsi que pour corriger les opérations sur les fonds propres (par exemple : remboursement de parts "b"), il sera proposé de revenir à l'équilibre en étalant la correction de la réserve pour investissements sur une durée de 20 ans.

La mise en place de cette règle d'affectation du résultat permettrait de garantir sur le long terme un revenu aux associés, mais surtout de préserver l'AIESH d'un emballement de son endettement en maîtrisant le recours à l'emprunt.

7.2. Situation de la télédistribution.

Faisant suite à la concession de l'activité de télédistribution à la société CODITEL Brabant sprl, comme nous l'indiquions déjà en 2012, la seule incertitude qui subsiste réside dans la capacité de la société concessionnaire à honorer ses redevances pendant les trente prochaines années. La réalité de la créance de 1.597.839,05 euros inscrite à l'actif du bilan dépend de cette capacité. Les difficultés rencontrées tout au long de l'année 2013 pour obtenir le paiement de nos factures nous invitent à une vigilance permanente.

8. Utilisation des instruments financiers

L'AIESH n'utilise pas de produits financiers dérivés. La trésorerie est placée dans des produits à capital garanti à court terme et sans risque de liquidité.

9. Approbation des comptes annuels, décharge aux administrateurs et au réviseur

Nous prions l'Assemblée Générale des Actionnaires d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

Les honoraires du commissaire en 2013 se sont élevés à 10.140,00 euros HTVA.

Au cours de l'exercice 2013, l'AIESH a chargé le réviseur de diverses missions de vérification et de contrôle, notamment en relation avec l'évaluation des conditions de reprise de la distribution de l'électricité sur la partie de la ville de Couvin actuellement desservie par IDEG. Les émoluments pour ces missions se sont élevés à 11.127,50 euros HTVA.

En accord avec les dispositions légales, nous prions l'Assemblée Générale des Actionnaires d'accorder décharge aux Administrateurs et au commissaire de la société pour leurs missions effectuées durant l'exercice 2013.

Investissements réalisés en 2013.

1. Investissements d'intérêt général.

Terrains et batiments	5.400,08
Outillage	39.941,24
Matériel et mobilier de bureau	19.493,23
Matériel cartographie	4.500,00
Matériel roulant	313.920,42
	<hr/>
	383.254,97

2. Investissements pour le réseau de distribution (GRD).

2.0. Au niveau de l'ensemble du GRD.

Compteurs	50.687,29
Clearing House	25.307,93
	<hr/>
	75.995,22

2.1. Au niveau Transformation (HT-MT).

Sous-station Momignies	165.419,52
Sous-station Chimay	41.705,35
Sous-station Solre-Saint-Gery	10.142,02
Télésignalisation sous-stations	28.120,40
	<hr/>
	245.387,29

2.2. Au niveau Moyenne Tension (MT).

Réseau 15 000 volts souterrain	325.874,86
Montbliart, Grand Chemin	57.665,66
Seloignes, Trou du Loup	45.447,19
Dailly, rue de la Loresse	82.830,22
Seloignes, route de Macquenoise	46.807,36
Erpion, rue de Froidchapelle	46.783,84
Sivry, rue de Martinsart	10.908,78
Diverses extensions	35.431,81
Réseau 15 000 volts aérien	80.695,93
Presgaux, rue des Parçonniers	5.184,34
Forge-Philippe, rue Léopold	6.587,43
Macon, rue Numa Dupuis	4.438,09
Macon, rue Champiaux	16.152,83
Forges, rue des Sarts	16.137,78
Seloignes, route de Macquenoise	16.255,28
Erpion, rue de Froidchapelle	3.854,68
Diverses extensions	12.085,50
Cabines de dispersion	146.535,88
Seloignes, route de Macquenoise	45.306,07
Erpion, rue de Froidchapelle	22.205,64
Sivry, rue de Martinsart	16.592,09
Beaumont, place du Belvédère	18.947,03
Grandrieu, rue de la Libération	18.708,25
Forges, rue du Rond Point	2.843,89
Froidchapelle, rue du Champ du Four	10.183,85
Divers	11.749,06
Branchements	1.421,03
	<hr/>
	554.527,70

2.3. Au niveau de la transformation Moyenne/Basse Tension (MT-BT).

Transformateurs MT-BT		23.702,28
Cabines au sol		137.751,85
Seloignes, route de Macquenoise	40.259,67	
Erpion, rue de Froidchapelle	19.732,28	
Sivry, rue de Martinsart	14.743,99	
Beaumont, place du Belvédère	16.836,62	
Grandrieu, rue de la Libération	16.624,44	
Forges, rue du Rond Point	2.527,12	
Froidchapelle, rue du Champ du Four	9.049,52	
Divers	17.978,21	
Cabines poteaux		15.762,22
Barbençon, La Duize	2.892,78	
Grandrieu, rue Salette	3.388,80	
Baillièvre, Chemin de Désiviers	3.143,00	
Froidchapelle, rue du Moulin	3.753,71	
Divers aménagements	2.583,93	
		<hr/> 177.216,35

2.5. Au niveau Basse Tension (BT).

Réseaux souterrains et aériens	Souterrain	Aérien	
<u>Beaumont</u>			113.910,51
Barbençon, avenue des Grottes	5.236,11		
Barbençon, rue Bouverie		1.426,51	
Barbençon, rue du Lac	1.819,98		
Barbençon, rue Fleur des Roches	1.337,60		
Beaumont, Belvedere	2.066,80		
Leugnies, rue Elie Roche		16.601,58	
Leugnies, rue Mathy		1.441,14	
Leval-Chaudeville, rue de Lorinchamp		3.184,29	
Solre Saint Géry, Fond du Lorroir		23.260,18	
Solre Saint Géry, rue Lambot	30.011,36		
Strée, Ecole Communale		4.496,32	
Thirimont, rue Malaise		9.093,00	
Thirimont, rue du Cimetière		2.778,49	
Beaumont, divers investissements BT	3.712,85	7.444,30	
	<hr/> 44.184,70	<hr/> 69.725,81	
<u>Chimay</u>			144.193,82
Baileux, rue de Rocroi	24.804,37		
Baileux, rue du Calvaire	2.453,93		
Baileux, rue Gressière		1.667,20	
Baileux, rue Trieu Bouton	2.629,03		
Bourlers, rue Planchette	19.058,91		
Bourlers, rue Poucet	2.135,02		
Bourlers, rue Trappistes		1.475,38	
Chimay, Grand Place	697,99		
Chimay, La Foulque	5.185,87		
Chimay, Le Chalon	794,32		
Chimay, rue Noailles	5.540,60		
Chimay, rue Rogier		1.162,55	
Chimay, rue Trieu Godin		3.833,16	

Réseaux souterrains et aériens

	Souterrain	Aérien
<u>Chimay - suite</u>		
Forges, La Valoise	3.830,97	
Forges, Rue des Sarts		5.050,72
Forges, rue Loan		3.793,01
Forges, Rue Roger De Keyser		4.078,58
L'Escaillère, rue du Centre	2.983,42	
Lompret, rue Fernand Tilquin		2.164,90
Rièzes, rue de Signy		2.081,31
Salles, rue Sainte Monégonde	1.762,30	6.206,86
Vaulx, rue Croix de Vaulx	8.104,25	
Vaulx, rue de Neuf Maison	1.443,39	
Villers-La-Tour, rue du Vaillier	3.578,86	
Virelles, Aquascope	10.201,45	
Virelles, Route de Froidchapelle		4.443,62
Chimay, divers investissements BT	8.734,00	4.297,85
	<u>103.938,68</u>	<u>40.255,14</u>

Couvin

179.693,41

Aublain, rue de la Galoperie	3.507,14	
Aublain, rue des Arzillières	1.460,29	
Bruly de Couvin, Grand Rue	6.131,03	
Bruly de Couvin, Kiosque	7.677,83	
Bruly de Pesche, La Forestière	35.101,20	
Bruly de Pesche, Les Ecoreuils	7.227,18	
Bruly-de-Couvin, rue de l'Ermittage	2.108,74	
Cul-Des-Sarts, chaussée de L'Europe	23.272,04	
Cul-Des-Sarts, rue de la Fabrique		3.470,27
Cul-Des-Sarts, rue de la Ramée		1.997,10
Cul-Des-Sarts, rue de la Rièze	17.992,07	
Cul-Des-Sarts, rue de Rocroi		16.236,60
Cul-Des-Sarts, rue Rosine		4.575,85
Dailly, route de Couvin		1.967,13
Dailly, rue du Faubourg		1.722,03
Dailly, chemin de l'Aublignieux / rue du Bucq	19.291,02	
Gonrieux, rue Mandenne		1.778,18
Pesche, rue Carrière du Parrain	2.579,02	
Pesche, rue de la Barrière	4.699,03	
Presgaux, rue des Genets	991,93	
Couvin, divers investissements BT	12.113,10	3.794,63
	<u>144.151,62</u>	<u>35.541,79</u>

Froidchapelle

135.632,90

Boussu-lez-Walcourt, Centre de Plongée	5.483,12	
Erpion, rue de Froidchapelle	10.137,86	
Erpion, rue Pont de Pierre		11.073,87
Froidchapelle, rue de la Station		2.112,96
Froidchapelle, rue de Milombois		9.001,91
Froidchapelle, rue Champ du Four		3.836,91
Froidchapelle, Parc résidentiel le Bosquet	13.136,54	
Froidchapelle, Parc résidentiel le Cul de Cheval	23.885,61	
Froidchapelle, Parc résidentiel le Chénia	7.361,99	
Froidchapelle, rue d'Hurtiaux	1.543,65	
Froidchapelle, rue de Mariembourg		1.249,49
Froidchapelle, rue du Bois Brulé		4.949,20
Froidchapelle, rue de la Ronce		6.735,97
Froidchapelle, rue de Martinsart	1.623,11	
Vergnies, rue Vignerons		8.905,25
Froidchapelle, Golden Lakes Village	11.142,64	
Froidchapelle, divers investissements BT	6.817,55	6.635,27
	<u>81.132,07</u>	<u>54.500,83</u>

Réseaux souterrains et aériens

	Souterrain	Aérien	
<u>Momignies</u>			140.065,08
Forge-Philippe, rue des Combles		3.132,95	
Forge-Philippe, rue Malapaire		21.292,33	
Macquenoise, rue de la Distillerie	1.513,51		
Macquenoise, Gratte-Pierre		5.778,58	
Macquenoise, Forge Gérard		8.665,88	
Momignies, la Marlière		1.912,56	
Momignies, la Rouillie		9.868,33	
Momignies, route de Beauwelz		27.503,37	
Momignies, rue Mahy		1.752,84	
Momignies, rue Notre-Dame		20.015,12	
Seloignes, rue de la Fourchinée	4.170,50		
Seloignes, rue Saint Roch	793,58		
Seloignes, rue Taillettes		17.982,25	
Seloignes, Trou du loup	912,62		
Momignies, divers investissements BT	677,97	14.092,69	
	<u>8.068,18</u>	<u>131.996,90</u>	
<u>Sivry-Rance</u>			113.751,80
Grandrieu, rue de Rance	3.570,02		
Montbliart, Grand Chemin	47.043,23		
Montbliart, rue Eppe		13.333,47	
Montbliart, rue Ploys		11.294,94	
Rance, Grand Rue	5.847,56		
Rance, rue de la Marlagne	972,45		
Sautin, rue des Culots		2.650,75	
Sivry, Court-Tournant (phase II)	10.294,69		
Sivry, rue de la Loripette		2.436,31	
Sivry, rue de Touvent		4.181,23	
Sivry, rue Mont Jumont		1.663,45	
Sivry, divers investissements BT	6.213,31	4.250,39	
	<u>73.941,26</u>	<u>39.810,54</u>	
Total réseaux souterrains et aériens	455.416,51	371.831,01	827.247,52
Branchements basse tension			236.675,27
Comptages basse tension			68.133,45
Compteurs à budget			124.444,24
			<u>1.256.500,48</u>
Total des investissements réalisés en 2013 pour le GRD			2.309.627,04

3. Amélioration de l'éclairage public.

Beaumont	9.326,96
Chimay	795,90
Couvin	2.000,00
Froidchapelle	16.350,12
Momignies	700,00
Sivry-Rance	1.200,00
Total	<u>30.372,98</u>

Rapport du conseil d'administration sur les participations détenues par l'AIESH présenté à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2014

Les participations détenues par l'AIESH ont fait l'objet de trois modifications en 2013 :

- la participation dans BRUTELE a été intégralement remboursée le 23.12.2013
- la participation dans PUBLI-T a augmenté de 111.655,52 euros par la souscription de 344 parts d'une valeur unitaire de 324,58 euros, entérinée par décision du conseil d'administration de l'AIESH du 15.05.2013.
- une participation dans ATRIAS a été souscrite par le rachat de deux parts d'une valeur unitaire de 50,00 euros acté par l'assemblée générale de ATRIAS du 17.04.2013

Au 31 décembre 2013, l'AIESH détient des participations dans les sociétés suivantes : INTER-REGIES sc, INTERSUD sc, SOCOFE sa, PUBLI-T scrl et ATRIAS scrl.

Chaque participation détenue par l'AIESH est de nature à concourir à la réalisation de l'objet social de la société, en conformité avec les dispositions de l'article L1512-5 du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Liste des participations détenues par l'AIESH

Dénomination	Capital au 31.12.2012 (*)	Parts détenues par l'AIESH	Capital souscrit par l'AIESH	Capital libéré par l'AIESH
INTER-REGIES scrl be 0207.622.758	435.412,00	147	3.644,03	3.160,64
INTERSUD scrl be 0201.717.438	2.234.402,00	150	3.750,00	3.750,00
SOCOFÉ sa be 0472.085.439	114.703.000,00	2.000	500.000,00	500.000,00
PUBLI-T scrl be 0475.048.986	303.233.737,00	1.728	514.970,31	514.970,31
ATRIAS scrl be 836.258.873	18.600,00	2	100,00	100,00

(*) sauf PUBLI-T : 31.08.2013

1. Bilan après répartition des

A C T I F	Codes	Exercice 2013		Exercice 2012	
		Montants	Totaux	Montants	Totaux
ACTIFS IMMOBILISES	20/28		41.807.210,94		41.380.006,87
III Immobilisations corporelles	22/27		40.782.593,65		40.412.036,42
A. Terrains et constructions	22	60.450,97		58.742,93	
B. Installations techniques et machines	23	39.599.965,37		39.896.495,42	
C. Mobilier, matériel roulant et outillage	24	606.239,28		456.798,07	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	515.938,03			
IV Immobilisations financières	28		1.024.617,29		967.970,45
A. Entreprises liées	280/1				
2. Créances	281				
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3				
1. Participations	282				
2. Créances	283				
C. Autres immobilisations financières	284/8				
1. Actions et parts	284	1.021.980,95		965.334,11	
2. créances et cautionnements en numéraire	285/8	2.636,34		2.636,34	
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		8.956.808,00		10.615.754,77
V Créances à plus d'un an	29		1.597.839,05		1.636.237,36
A. Créances commerciales	290	1.597.839,05		1.636.237,36	
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	3		1.002.045,49		1.596.797,77
A. Stocks	30/36				
2. En-cours de fabrication	32	3.836,10		785.966,60	
3. Travaux finis	33				
4. Marchandises	34	998.209,39		810.831,17	
6. Acomptes versés	36				
VII Créances à un an au plus	40/41		2.905.765,33		3.577.283,28
A. Créances commerciales	40	2.778.309,95		3.310.237,02	
B. Autres créances	41	127.455,38		267.046,26	
VIII Placements de trésorerie	50/53		1.800.979,00		1.987.410,24
B. Autres placements	51/53	1.800.979,00		1.987.410,24	
IX Valeurs disponibles	54/58		48.460,17		40.363,71
X Comptes de régularisation	490/1		1.601.718,96		1.777.662,41
TOTAL	20/58		50.764.018,94		51.995.761,64

exercices 2012 et 2013

P A S S I F	Codes	Exercice 2013		Exercice 2012	
		Montants	Totaux	Montants	Totaux
CAPITAUX PROPRES	10/15		35.526.536,30		35.367.117,83
I Capital	10		4.223.928,40		4.223.928,40
A. Capital souscrit	100	4.223.928,40		4.223.928,40	
B. Capital non appelé(-)	101				
III Plus-values de réévaluation	12		9.881.053,76		10.117.657,44
IV Réserves	13		20.254.156,75		19.620.858,65
A. Réserve légale	130	1.008.421,52		1.008.421,52	
C. Réserves immunisées	132	1.105.083,69		1.105.083,69	
D. Réserves disponibles	133	18.140.651,54		17.507.353,44	
V Bénéfice reporté	14		1.164.187,39		1.398.253,34
VI Subside en capital	15		3.210,00		6.420,00
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		0,00		0,00
VII.A Provisions pour risques et charges	160/5		0,00		0,00
3. Grosses réparations et gros entretien	162	0,00		0,00	
4. Autres risques et charges	163/5				
DETTES	17/49		15.237.482,64		16.628.643,81
VIII Dettes à plus d'un an	17		9.618.216,91		10.483.816,88
A. Dettes financières	170/4				
4. Etablissements de crédit	173	9.618.216,91		10.483.816,88	
D. Autres dettes	178/9	0,00		0,00	
IX Dettes à un an au plus	42/48		2.702.065,70		2.651.700,42
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	865.599,97		865.599,97	
B. Dettes financières	43				
1. Etablissements de crédit	430/8				
C. Dettes commerciales	44				
1. Fournisseurs	440/4	1.124.447,29		875.098,69	
D. Acomptes reçus sur commandes	46	103.014,04		335.288,45	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	559.367,17		535.393,32	
1. Impôts	450/3	67.718,54		81.945,13	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	491.648,63		453.448,19	
F. Autres dettes	47/48	49.637,23		40.319,99	
X Comptes de régularisation	492/3		2.917.200,03		3.493.126,51
TOTAL	10/49		50.764.018,94		51.995.761,64

2. Comptes de résultat

CHARGES	Codes	2013	2012
Résultats d'exploitation			
A. Approvisionnements et marchandises	60		
1. Achats	600/8	6.273.173,96	5.963.601,00
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	-197.878,30	236.864,96
B. Services et biens divers	61	1.399.143,00	1.879.005,21
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	3.967.456,30	3.844.560,13
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.112.528,69	2.033.855,53
E. Réductions de valeurs sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	631/4	-43.729,25	105.973,34
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/7	0,00	-264.171,97
G. Autres charges d'exploitation	640/8	9.064,60	214.174,74
II. Coût des ventes et des prestations	60/64	13.519.759,00	14.013.862,94
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	1.544.185,68	2.041.900,43
Résultats financiers			
A. Charges des dettes	650	344.244,66	366.975,26
C. Autres charges financières	652/9	0,00	0,00
V. Charges financières	65	344.244,66	366.975,26
VI. Bénéfice courant	70/65	1.353.390,21	1.804.761,77
Résultats exceptionnels			
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	48.533,89	288.617,53
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
E. Autres charges exceptionnelles	664/8	142.480,51	803.813,08
VIII. Charges exceptionnelles	66	191.014,40	1.092.430,61
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	1.164.187,39	2.192.330,03
Charges fiscales			
X. A. Impôts	670/3		
XI. Bénéfice de l'exercice	70/67	1.164.187,39	2.192.330,03
TOTAL		15.219.205,45	17.665.598,84
XII. Transfert aux réserves immunisées	68		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	1.164.187,39	2.192.330,03

des exercices 2012 et 2013

PRODUITS	Codes	2013	2012
A. Chiffre d'affaires	70	12.576.208,71	13.105.406,18
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	-900.642,40	28.841,72
C. Production immobilisée	72	2.745.589,12	2.632.624,87
D. Autres produits d'exploitation	74	642.789,25	288.890,60
I. Ventes et prestations	70/74	15.063.944,68	16.055.763,37
A. Produits des immobilisations financières	750	79.097,89	90.291,03
B. Produits des actifs circulants	751	20.628,21	26.052,54
C. Autres produits financiers	752/9	53.723,09	13.493,03
IV. Produits financiers	75	153.449,19	129.836,60
A. Reprise d'amortissements et réduction de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	760		
C. Reprise de provision pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	1.811,58	1,00
E. Autres produits exceptionnels	764/9	0,00	1.479.997,87
VII. Produits exceptionnels	76	1.811,58	1.479.998,87
X. B. Régularisations d'impôts	68/78		
TOTAL		15.219.205,45	17.665.598,84
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69	2.562.440,73	4.097.449,27
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	1.164.187,39	2.192.330,03
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	1.398.253,34	1.905.119,24
B. Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	236.482,22	987.175,18
2. sur les réserves	792	236.482,22	987.175,18
C. Dotations aux réserves	691/2	634.988,22	1.374.849,21
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		100.179,10
3. aux autres réserves	6921	634.988,22	1.274.670,11
D. Résultat à reporter		1.164.187,39	1.398.253,34
1. Bénéfice à reporter	693	1.164.187,39	1.398.253,34
E. Intervention des associés dans la perte	794		98.462,86
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	999.747,34	2.409.984,76
1. Rémunération du capital	694	999.747,34	2.409.984,76

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.

III. Etat des immobilisations corporelles

Exercice 2013

	Codes	Terrains et constructions (rubrique 22)	Installations techniques et machines (rubrique 23)	Mobilier, matériel roulant et outillage (rubrique 24)	Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)	TOTAL RUBRIQUE III
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	815	229.581,68	51.091.616,17	1.596.424,73	0,00	52.917.622,58
Mutations de l'exercice						
- Acquisitions y compris la production immobilisée	816	5.400,08	1.632.426,81	377.854,89	515.938,03	2.531.619,81
- Cessions et désaffectations (-)	817		-84.922,78			-84.922,78
- Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818					
Au terme de l'exercice	819	234.981,76	52.639.120,20	1.974.279,62	515.938,03	55.364.319,61
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent	820	0,00	11.107.344,22	0,00	0,00	11.107.344,22
Mutations de l'exercice						
- Actées	821					
- Annulées	823		-56.574,51			-56.574,51
Au terme de l'exercice	825	0,00	11.050.769,71	0,00	0,00	11.050.769,71
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice précédent	826	170.838,75	22.302.464,99	1.139.626,66	0,00	23.612.930,40
Mutations de l'exercice						
- Actés	827	3.692,04	1.928.956,86	228.413,68		2.161.062,58
- Repris car excédentaires	828					0,00
- Annulés (-)	830		-141.497,31			-141.497,31
- Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	831					0,00
Au terme de l'exercice	832	174.530,79	24.089.924,54	1.368.040,34	0,00	25.632.495,67
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)						
	833	60.450,97	39.599.965,37	606.239,28	515.938,03	40.782.593,65

IV. Etat des immobilisations financières
Exercice 2013

	Codes	Entreprises		
		Liées	avec lien de participation	autres
1. Participations, actions et parts				
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835			1.125.708,82
Mutations de l'exercice				
- Acquisitions	836			111.755,52
- Cessions et retraits(-)	837			-215.000,00
Au terme de l'exercice	839	0,00	0,00	1.022.464,34
d) MONTANTS NON APPELES(-)				
Au terme de l'exercice précédent	853			160.374,71
Mutations de l'exercice(+)(-)	854			-159.891,32
Au terme de l'exercice	855	0,00	0,00	483,39
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (d)	856	0,00	0,00	1.021.980,95
2. Créances				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			2.636,34
Mutations de l'exercice				
-Additions	858			
-Remboursements(-)	859			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			2.636,34

VI. Placements de trésorerie

	Codes	Exercice 2013	Exercice 2012
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53	1.800.979,00	1.987.410,24
- d'un mois au plus	8686	1.239.645,70	1.425.032,19
- de plus d'un mois à un an au plus	8687	561.333,30	562.378,05
- de plus d'un an	8688		

VII. Comptes de régularisation

	Exercice 2013
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 490/1 DE L'ACTIF	1.601.718,96
- Charges à reporter	31.651,64
- Produits acquis	660,13
- Soldes régulateurs GRD	1.569.407,19

VIII. Etat du capital

	Codes	Exercice 2013	
A. Capital social			
1. CAPITAL SOUSCRIT			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	4.223.928,40	
- Modifications au cours de l'exercice			
- Au terme de l'exercice	8701	4.223.928,40	
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
- Parts sociales (35.910)		44.528,40	
- Parts "B" (41.794)		4.179.400,00	
		Montant non appelé	Montant appelé non versé
B. Capital non libéré			
TOTAL	871	0,00	0,00

IX. Provisions pour autres risques et charges

Exercice 2013

	Exercice 2013	Exercice 2012
Provision pour gros entretien		
TOTAL	0,00	0,00

X. Etat des dettes

	Codes	Dettes(ou partie de dettes)		
		échéant dans l'année	ayant plus d'un et - de 5 ans à courir	ayant plus de 5 ans à courir
A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE				
Dettes financières	880	865.599,97	3.462.399,88	6.155.817,03
4 Etablissements de crédit	884	865.599,97	3.462.399,88	6.155.817,03
Autres dettes	890			
TOTAL	891	865.599,97	3.462.399,88	6.155.817,03

	Codes	Dettes garanties par les pouvoirs publics belges
B. DETTES GARANTIES		
Dettes financières	892	10.483.816,88
4 Etablissements de crédit	896	10.483.816,88
TOTAL	906	10.483.816,88

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		Exercice 2013	Exercice 2012
1. Impôts			
b) Dettes fiscales non échues	9073	67.718,54	81.945,13
2. Rémunérations et charges sociales			
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	491.648,63	453.448,19

XI. Comptes de régularisation

	Exercice 2013
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 492/3 DU PASSIF	2.917.200,03
- Charges à imputer GRD	172.369,69
- Charges à imputer TLD	52.815,13
- Produits à reporter TLD	2.692.015,21

XIII. Résultats financiers

	Codes	Exercice 2013	Exercice 2012
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. Subsides en capital	9125	3.210,00	3.210,00

XII. Résultats d'exploitation**Exercice 2013**

	Codes	Exercice 2013	Exercice 2012
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	55,00	56,00
b) Effectif moyen en équivalents temps plein	9087	54,20	54,80
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	78.834	77.113
C2. Frais de personnel (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.821.917,16	2.776.562,36
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	909.183,19	853.557,22
c) Cotisations patronales d'assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623	236.355,95	214.440,55
		3.967.456,30	3.844.560,13
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110	10.500,08	121.735,81
. reprises	9111	-118.511,90	-69.126,18
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112	70.778,29	74.336,87
. reprises	9113	-6.495,72	-20.973,16
		-43.729,25	105.973,34
E. Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises(-)	9116		-264.171,97
		0,00	-264.171,97
F. Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	4.512,30	7.599,80
Autres	641/8	4.552,30	206.574,94
		9.064,60	214.174,74
G. Personnel intérimaire et personnes mises à disposition de l'entreprise			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en nombre d'équivalents temps plein	9097	1,2	2,8
Nombre effectif d'heures prestées	9098	2.447,0	5.572,2
Frais pour l'entreprise	617	60.709,95	130.582,42

XV. Impôts sur le résultat

	Codes	Exercice 2013	Exercice 2012
A. Détail de la rubrique 670/3			
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	0,00	0,00
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135		

XVI. Autres impôts et taxes à charge de tiers

	Codes	Exercice 2013	Exercice 2012
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte:			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	3.963.872,59	4.011.210,33
2. par l'entreprise	9146	5.725.610,39	5.763.314,71
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	862.932,81	859.385,88

XIX. Relations financières avec les administrateurs et commissaires

	Codes	Exercice 2013	Exercice 2012
Les administrateurs			
D. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats :			
- aux administrateurs et gérants	9503	48.977,29	65.292,45
Le commissaire			
- émoluments du commissaire	9505	10.140,00	10.400,00
- émoluments pour missions particulières			
- autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	11.127,50	17.608,75

4. BILAN SOCIAL

Numéro d'inscription à l'ONSS : 2227.00.85 (APL)

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES.

A. Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA

1. Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<u>Nombre moyen de travailleurs</u>				
Temps plein	1001	54,0	51,0	3,0
Temps partiel	1002	1,0	0,0	1,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	54,2	51,0	3,2
<u>Nombre d'heures effectivement prestées</u>				
Temps plein	1011	78.243	73.693	4.550
Temps partiel	1012	591	0	591
Total	1013	78.834	73.693	5.141
<u>Frais de personnel</u>				
Temps plein	1021	3.950.957	3.793.656	157.301
Temps partiel	1022	16.500	0	16.500
Total	1023	3.967.457	3.793.656	173.801
<u>montant des avantages en sus du salaire</u>	1033			

2. Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs	1003	54,8	52,4	2,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	77.113	73.517	3.596
Frais de personnel	1023	3.844.560	3.721.011	123.549
montant des avantages en sus du salaire	1033			

3. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	54	1	54,4
b. Par type de contrat				
. durée indéterminée	110	54	1	54,4
. durée déterminée	111			
c. Par sexe et niveau d'études				
. hommes	120	51	0	51,0
.. Primaire	1200			
.. Secondaire	1201	36	0	36,0
.. Supérieur non universitaire	1202	11	0	11,0
.. Universitaire	1203	4	0	4,0
. femmes	121	3	1	3,4
.. Primaire	1210	0	1	0,4
.. Secondaire	1211	1	0	1,0
.. Supérieur non universitaire	1212	2	0	2,0
.. Universitaire	1213	0	0	0,0
d. Par catégorie professionnelle				
. personnel de direction	130	1	0	1,0
. employés	134	6	0	6,0
. ouvriers	134	10	0	10,0
. autres (statutaires)	132	37	1	37,4

B. Personnel interimaire et personnes mises à disposition de l'entreprise.

		1. Interimaires	2. Pers. mises à disposition
Nbre moyen de personnes occupées	150	1,2	
Nombre effectif d'heures prestées	151	2.447,0	
Frais pour l'entreprise	152	60.709,95	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE.

A. Entrées	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	205	1		1,0
b. Par type de contrat :				
. durée indéterminée	210	1		1,0
. durée déterminée	211			

B. Sorties	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	305	2		2,0
b. Par type de contrat :				
. durée indéterminée	310	2		2,0
. durée déterminée	311			
c. Par motif de fin de contrat :				
. Pension	340	2		2,0
. Autre motif	343			

III. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	codes	hommes	codes	femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
nombre de travailleurs concernés	5821	17	5831	
nombre d'heures de formation suivies	5822	478	5832	
coût net pour l'entreprise	5823	36.225,62	5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
nombre de travailleurs concernés	5841		5851	1
nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	200
coût net pour l'entreprise	5843		5853	10.718,40

Marchés publics passés en 2013

Adjudicataire	marché	mode de passation
Bouchez-tranchées-canalisation	Marché de travaux de pose de câbles électriques : Soloignes Trou du Loup	Procédure négociée sans publicité
RONVEAUX	Marché de travaux de pose de câbles électriques : Grandrieu Rue de Sivry	Procédure négociée sans publicité
EMAS	Fourniture d'armoires de trottoir pour raccordement en basse tension	Procédure négociée sans publicité
Schneider Electric	Fourniture de 4 Disjoncteurs 15kV (2 pour le poste de Momignies et 2 pour la cabine de la lunette)	Procédure négociée sans publicité
Nexans	Fourniture de câbles électriques pour réseau basse tension	Procédure négociée sans publicité
European Energy Development S.A.	Fourniture d'armoire technique en béton armé	Procédure négociée sans publicité
ELECTRO ENGINEERING JANSEN SPRL	Fourniture de Ring Main Unit	Procédure négociée sans publicité
RONVEAUX	Fourniture de poteaux MT en béton précontraint	Procédure négociée sans publicité
RONVEAUX	Fourniture de poteaux BT en béton précontraint	Procédure négociée sans publicité
Schneider Electric	Fourniture de transformateurs de distribution MT/BT	Procédure négociée sans publicité
STEEL	Service de lecture en GPRS de compteurs de facturation	Procédure négociée sans publicité
BC Wallonie	Abonnement de téléphonie mobile	Procédure négociée sans publicité
Eupen Kabelwerk	Fourniture de câbles électriques pour réseau de distribution de moyenne tension - Lot 1 (Fourniture de 4200 m de câble BXeCWB 12/20 kV 3x1x70/16 mm2)	Procédure négociée sans publicité
Eupen Kabelwerk	Fourniture de câbles électriques pour réseau de distribution de moyenne tension - Lot 2 (Fourniture de 4500 m de câble de terre en cuivre 35 mm2 + gaine de plomb de 1.5 mm)	Procédure négociée sans publicité
Motrac Handling & Cleaning	Chariot élévateur électrique	Procédure négociée sans publicité
Bouchez-tranchées-canalisation	Marché de travaux de pose de câbles électriques : Chantier Baileux	Procédure négociée sans publicité
Fabricom GDF SUEZ - Infra Sud	Marché de travaux de pose de câbles électriques : Chantier Erpion	Procédure négociée sans publicité
Fabricom GDF SUEZ - Infra Sud	Marché de travaux de pose de câbles électriques : Chantier Dailly	Procédure négociée sans publicité
STEEL	Service de lecture en GPRS de compteurs de facturation	Procédure négociée sans publicité
LANDYS & GYR	Fourniture de compteurs d'énergie électrique	Procédure négociée sans publicité
SOHET et Cie SPRL	Mission de révisiorat d'entreprise à l'A.I.E.S.H.	Procédure négociée sans publicité
Garage Denonvauto	Fournitures de véhicules pour le service exploitation - Lot 1 (2 Camionnettes de type fourgon - Charge utile de 1T)	Procédure négociée sans publicité
Garage Olivier Gremez	Fournitures de véhicules pour le service exploitation - Lot 2 (Camionnette de type fourgon - Charge utile de 500 kg)	Procédure négociée sans publicité
SPRL FANTIN	Fourniture d'un véhicule Nacelle	Procédure négociée sans publicité
EDF LUMINUS SA	Fourniture de l'énergie électrique pour l'année 2014	Appel d'offres avec publicité européenne
Bouchez-tranchées-canalisation	Chantier MT Solre-Saint-Géry	Procédure négociée sans publicité
Abb-Asea Brown Boveri nv	Fourniture d'un Disjoncteur HT au Poste de Momignies	Procédure négociée sans publicité
Garage Denonvauto	Transporteur Pick-up	Procédure négociée sans publicité

Bilans 2013 et 2012 par activité

		AIESH		GRD		Télédistribution		Autres activités non-régulées	
		2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Actif									
Terrains et constructions	22	60.450,97	58.742,93	60.450,97	58.742,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques	23	39.599.965,37	39.896.495,42	36.907.950,16	36.809.114,27	2.692.015,21	3.087.381,15	0,00	0,00
Mobilier, matériel roulant, outillage	24	606.239,28	456.798,07	606.239,28	456.798,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	27	515.938,03	0,00	515.938,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisation corporelles	22/27	40.782.593,65	40.412.036,42	38.090.578,44	37.324.655,27	2.692.015,21	3.087.381,15	0,00	0,00
Immobilisations financières	28	1.024.617,29	967.970,45	5.746,53	412.711,32	150,45	55.259,13	1.018.720,31	500.000,00
Actifs immobilisés	20/28	41.807.210,94	41.380.006,87	38.096.324,97	37.737.366,59	2.692.165,66	3.142.640,28	1.018.720,31	500.000,00
Créances à plus d'un an	29	1.597.839,05	1.636.237,36	0,00	0,00	1.597.839,05	1.636.237,36	0,00	0,00
Encours de fabrication	32	3.836,10	785.966,60	3.836,10	785.966,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Travaux finis	33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	34	998.209,39	810.831,17	998.209,39	810.831,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks	30/36	1.002.045,49	1.596.797,77	1.002.045,49	1.596.797,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances commerciales	40	2.778.309,95	3.310.237,02	2.491.831,55	2.943.105,18	247.360,40	266.015,20	39.118,00	101.116,64
Autres créances	41	127.455,38	267.046,26	116.080,54	93.000,06	11.374,84	174.046,20	0,00	0,00
Créances à un an au plus	40/41	2.905.765,33	3.577.283,28	2.607.912,09	3.036.105,24	258.735,24	440.061,40	39.118,00	101.116,64
Placements de trésorerie	53	1.800.979,00	1.987.410,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs disponibles	55/8	48.460,17	40.363,71	1.720.950,45	2.753.929,71	94.352,26	-921.276,79	34.136,46	195.121,03
Trésorerie totale	53/58	1.849.439,17	2.027.773,95	1.720.950,45	2.753.929,71	94.352,26	-921.276,79	34.136,46	195.121,03
Régularisation actif	490/1	1.601.718,96	1.777.662,41	1.601.058,83	1.777.411,48	0,00	0,00	660,13	250,93
Actifs circulants	29/58	8.956.808,00	10.615.754,77	6.931.966,86	9.164.244,20	1.950.926,55	1.155.021,97	73.914,59	296.488,60
Total actifs	20/58	50.764.018,94	51.995.761,64	45.028.291,83	46.901.610,79	4.643.092,21	4.297.662,25	1.092.634,90	796.488,60
Passif									
Capital	10	4.223.928,40	4.223.928,40	3.915.072,68	3.915.072,68	308.855,72	308.855,72	0,00	0,00
Plus-values de réévaluation	12	9.881.053,76	10.117.657,44	9.876.809,21	10.111.632,91	0,00	1.811,58	4.244,55	4.212,95
Réserves	13	20.254.156,75	19.620.858,65	18.509.176,12	18.102.471,56	721.924,15	774.606,37	1.023.056,48	743.780,72
Résultat reporté	14	1.164.187,39	1.398.253,34	1.092.333,85	1.402.440,63	6.519,67	-52.682,22	65.333,87	48.494,93
Subsides en capital	15	3.210,00	6.420,00	3.210,00	5.136,00	0,00	1.284,00	0,00	0,00
Capitaux propres	10/15	35.526.536,30	35.367.117,83	33.396.601,86	33.536.753,78	1.037.299,54	1.033.875,45	1.092.634,90	796.488,60
Provisions	16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes long terme	17	9.618.216,91	10.483.816,88	8.868.216,91	10.483.816,88	750.000,00	0,00	0,00	0,00
Dettes échéant dans l'année	42	865.599,97	865.599,97	815.599,97	865.599,97	50.000,00	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes commerciales	44	1.124.447,29	875.098,69	1.124.447,29	863.796,07	0,00	11.302,62	0,00	0,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	559.367,17	535.393,32	503.494,72	481.919,46	55.872,45	53.473,86	0,00	0,00
Acomptes reçus	46	103.014,04	335.288,45	97.924,16	327.819,42	5.089,88	7.469,03	0,00	0,00
Autres dettes	47/48	49.637,23	40.319,99	49.637,23	40.319,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes à un an au plus	42/48	2.702.065,70	2.651.700,42	2.591.103,37	2.579.454,91	110.962,33	72.245,51	0,00	0,00
Régularisation passif	492/3	2.917.200,03	3.493.126,51	172.369,69	301.585,22	2.744.830,34	3.191.541,29	0,00	0,00
Dettes	17/49	15.237.482,64	16.628.643,81	11.631.689,97	13.364.857,01	3.605.792,67	3.263.786,80	0,00	0,00
Total passif	10/49	50.764.018,94	51.995.761,64	45.028.291,83	46.901.610,79	4.643.092,21	4.297.662,25	1.092.634,90	796.488,60
Ratio fonds propres / fonds totaux		69,98%	68,02%	74,17%	71,50%	22,34%	24,06%	100,00%	100,00%
Ratio fonds propres / CI		87,11%	87,52%	87,68%	89,85%	38,53%	33,49%		

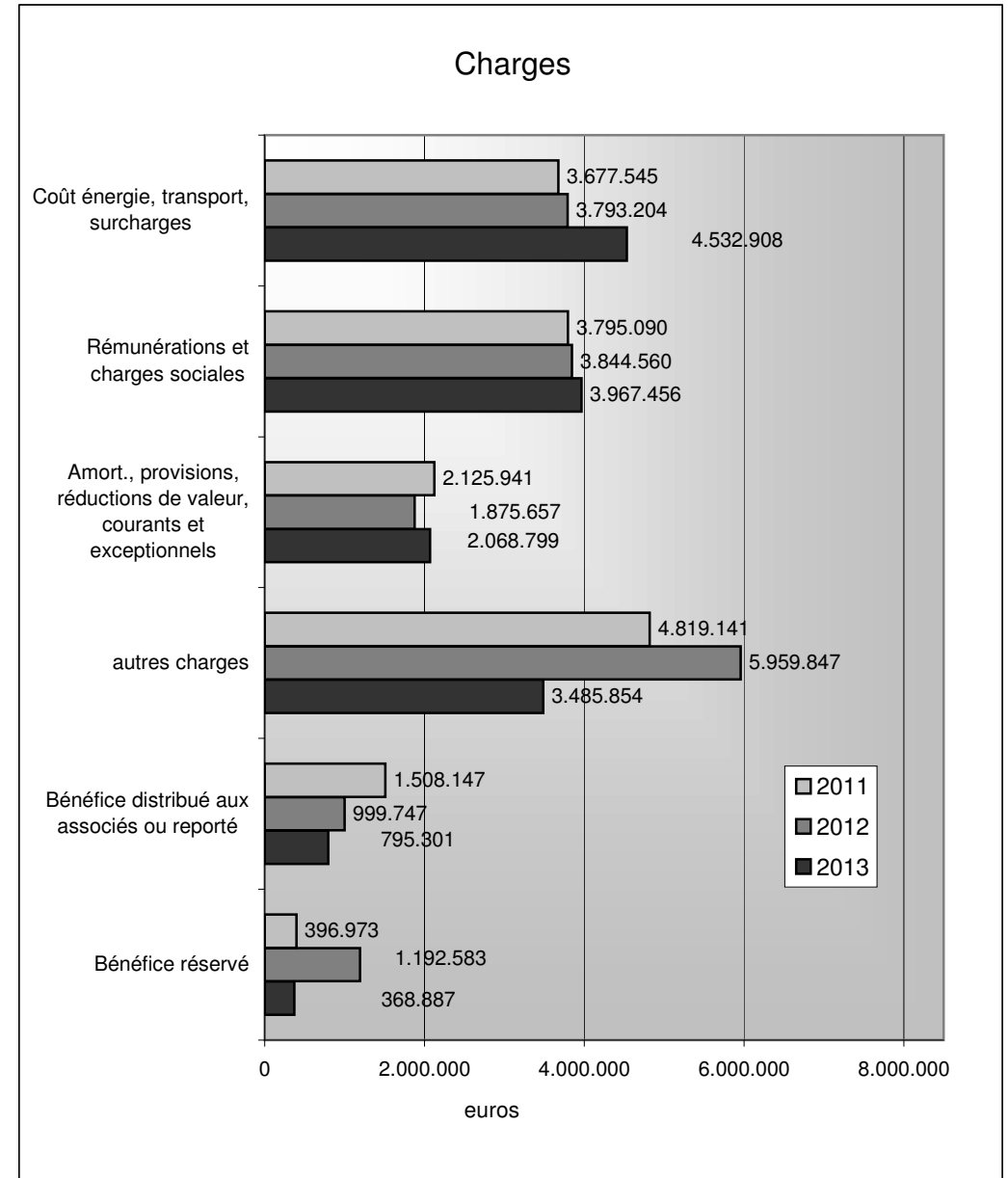
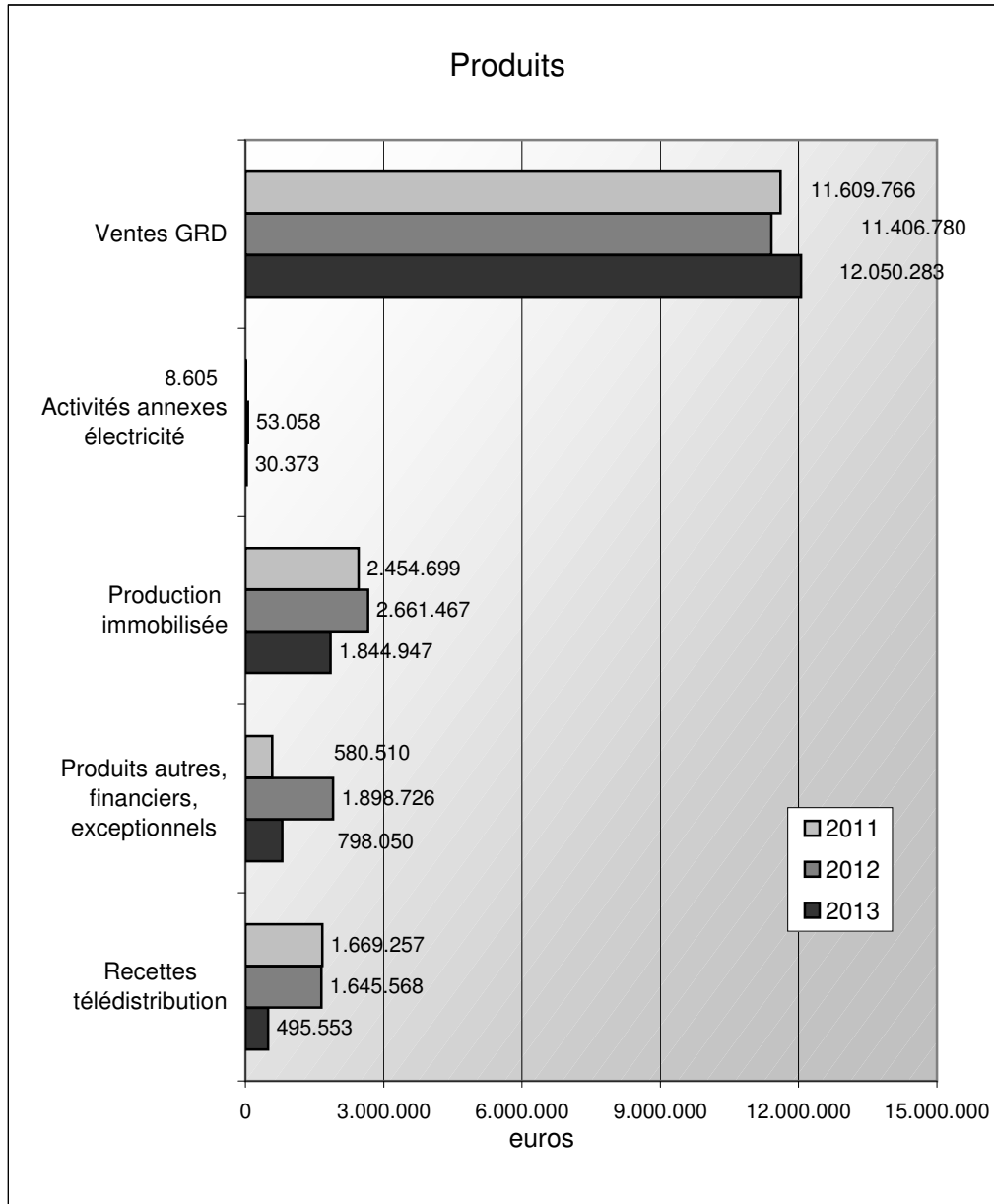
Comptes d'exploitation 2013 et 2012 répartis par activité (1)

COMPTE D'EXPLOITATION	AIESH		Ventilation du compte d'exploitation de l'AIESH par activité						
	2013	2012	GRD		Télédistribution		Autres activités non-régulées		
			2013	2012	2013	2012	2013	2012	
I. Ventes et prestations									
Chiffre d'affaire	12.576.208,71	13.105.406,18	12.080.655,81	11.459.838,27	495.552,90	1.645.567,91	0,00	0,00	
Variation des encours de fabrication	-900.642,40	28.841,72	-839.039,67	110.847,98	-61.602,73	-82.006,26	0,00	0,00	
Production immobilisée	2.745.589,12	2.632.624,87	2.745.589,12	2.239.527,18	0,00	393.097,69	0,00	0,00	
Autres produits d'exploitation	642.789,25	288.890,60	204.348,80	173.827,74	416.225,83	84.454,16	22.214,62	30.608,70	
	15.063.944,68	16.055.763,37	14.191.554,06	13.984.041,17	850.176,00	2.041.113,50	22.214,62	30.608,70	
II. Coût des ventes et prestations									
Approvisionnements et marchandises	6.075.295,66	6.200.465,96	6.074.838,84	5.671.975,52	456,82	528.490,44	0,00	0,00	
<i>Marchandises</i>	840.775,25	1.451.506,77	840.318,43	1.039.476,32	456,82	412.030,45	0,00	0,00	
<i>Soustractions</i>	701.612,06	955.754,76	701.612,06	839.294,77	0,00	116.459,99	0,00	0,00	
<i>Coût du transport (GRT - GRD)</i>	2.005.791,50	1.815.528,74	2.005.791,50	1.815.528,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Achats d'énergie</i>	859.656,99	945.549,99	859.656,99	945.549,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Cotisations et surcharges à refacturer</i>	1.667.459,86	1.032.125,70	1.667.459,86	1.032.125,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
Services et biens divers	1.399.143,00	1.879.005,21	1.358.900,77	1.385.165,67	27.106,92	478.350,61	13.135,31	15.488,93	
Rémunérations, charges sociales et pensions	3.967.456,30	3.844.560,13	3.461.640,79	3.126.359,33	496.189,50	694.881,25	9.626,01	23.319,55	
Amortissements et réductions de valeur	2.068.799,44	1.875.656,90	1.703.424,36	1.668.515,42	345.211,55	169.920,53	20.163,53	37.220,95	
<i>Amortissements immobilisations corporelles</i>	2.112.528,69	2.033.855,53	1.717.162,75	1.592.824,88	395.365,94	441.030,66	0,00	-0,01	
<i>Réductions de valeurs sur stocks et travaux</i>	-108.011,82	52.609,63	-13.738,39	75.690,54	-43.658,67	-23.080,91	-50.614,76	0,00	
<i>Réductions de valeurs sur créances commerciales</i>	64.282,57	53.363,71	0,00	0,00	-6.495,72	16.142,75	70.778,29	37.220,96	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	0,00	-264.171,97	0,00	0,00	0,00	-264.171,97	0,00	0,00	
Autres charges d'exploitation	9.064,60	214.174,74	100,00	323,13	662,49	196.934,57	8.302,11	16.917,04	
	13.519.759,00	14.013.862,94	12.598.904,76	11.852.339,07	869.627,28	2.068.577,40	51.226,96	92.946,47	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.544.185,68	2.041.900,43	1.592.649,30	2.131.702,10	-19.451,28	-27.463,90	-29.012,34	-62.337,77	
III. Produits financiers	153.449,19	129.836,60	3.210,00	2.728,50	55.892,98	16.275,40	94.346,21	110.832,70	
IV. Charges financières	344.244,66	366.975,26	312.511,05	295.709,04	31.733,61	71.266,22	0,00	0,00	
RESULTAT FINANCIER	-190.795,47	-237.138,66	-309.301,05	-292.980,54	24.159,37	-54.990,82	94.346,21	110.832,70	
V. Produits exceptionnels	1.811,58	1.479.998,87	0,00	29.617,29	1.811,58	147.719,73	0,00	1.302.661,85	
VI. Charges exceptionnelles	191.014,40	1.092.430,61	191.014,40	465.898,22	0,00	117.947,23	0,00	508.585,16	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-189.202,82	387.568,26	-191.014,40	-436.280,93	1.811,58	29.772,50	0,00	794.076,69	
BENEFICE DE L'EXERCICE	1.164.187,39	2.192.330,03	1.092.333,85	1.402.440,63	6.519,67	-52.682,22	65.333,87	842.571,62	
IMPOTS	0,00	0,00							
BENEFICE APRES IMPOTS	1.164.187,39	2.192.330,03	1.092.333,85	1.402.440,63	6.519,67	-52.682,22	65.333,87	842.571,62	
Personnel affecté en équivalent temps plein	54,2	54,8	47,3	44,6	6,8	9,9	0,1	0,3	

Comptes d'exploitation 2013 et 2012 répartis par activité (2)

COMPTES D'EXPLOITATION	Ventilation du compte d'exploitation du GRD									
	Utilisation du réseau		Investissements		Divers régulés		Divers non-régulés		Soldes (B/M) et régularisations	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
I. Ventes et prestations										
Chiffre d'affaire	11.967.348,15	11.145.958,69	0,00	0,00	258.007,92	116.687,51	30.372,98	53.058,07	-175.073,24	144.134,00
Variation des encours de fabrication	0,00	0,00	-712.095,78	80.152,28	-116.587,36	47.769,71	-10.356,53	-17.074,01	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00	2.745.589,12	2.239.527,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	204.348,80	173.827,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.171.696,95	11.319.786,43	2.033.493,34	2.319.679,46	141.420,56	164.457,22	20.016,45	35.984,06	-175.073,24	144.134,00
II. Coût des ventes et prestations										
Approvisionnements et marchandises	4.761.819,26	4.030.879,49	1.175.223,61	1.518.612,77	116.263,64	100.106,87	21.532,33	22.376,39	0,00	0,00
<i>Marchandises</i>	<i>222.876,93</i>	<i>234.599,91</i>	<i>497.869,33</i>	<i>693.935,23</i>	<i>98.039,84</i>	<i>88.564,79</i>	<i>21.532,33</i>	<i>22.376,39</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Soutraïtances</i>	<i>6.033,98</i>	<i>3.075,15</i>	<i>677.354,28</i>	<i>824.677,54</i>	<i>18.223,80</i>	<i>11.542,08</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Coût du transport (GRT - GRD)</i>	<i>2.005.791,50</i>	<i>1.815.528,74</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Achats d'énergie</i>	<i>859.656,99</i>	<i>945.549,99</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Cotisations et surcharges à refacturer</i>	<i>1.667.459,86</i>	<i>1.032.125,70</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Services et biens divers	1.326.114,46	1.344.617,41	26.948,22	37.335,69	5.324,39	2.749,02	513,70	463,55	0,00	0,00
Rémunérations, charges sociales et pensions	2.591.534,30	2.290.336,49	831.321,51	763.731,00	24.935,70	62.364,17	13.849,28	9.927,67	0,00	0,00
Amortissements et réductions de valeur	1.727.662,83	1.668.515,42	0,00	0,00	-24.238,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Amortissements immobilisations corporelles</i>	<i>1.717.162,75</i>	<i>1.592.824,88</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Réductions de valeurs sur stocks et travaux</i>	<i>10.500,08</i>	<i>75.690,54</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-24.238,47</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Réductions de valeurs sur créances commerciales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Autres charges d'exploitation	100,00	323,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10.407.230,85	9.334.671,94	2.033.493,34	2.319.679,46	122.285,26	165.220,06	35.895,31	32.767,61	0,00	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.764.466,10	1.985.114,49	0,00	0,00	19.135,30	-762,84	-15.878,86	3.216,45	-175.073,24	144.134,00
III. Produits financiers	3.210,00	2.728,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Charges financières	312.511,05	295.709,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	-309.301,05	-292.980,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V. Produits exceptionnels	0,00	29.617,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VI. Charges exceptionnelles	191.014,40	465.898,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-191.014,40	-436.280,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BENEFICE DE L'EXERCICE	1.264.150,65	1.255.853,02	0,00	0,00	19.135,30	-762,84	-15.878,86	3.216,45	-175.073,24	144.134,00
IMPOTS										
BENEFICE APRES IMPOTS	1.264.150,65	1.255.853,02	0,00	0,00	19.135,30	-762,84	-15.878,86	3.216,45	-175.073,24	144.134,00
Personnel affecté en équivalent temps plein	35,4	32,6	11,4	10,9	0,3	0,9	0,2	0,1	0,0	0,0

Produits et charges comparés 2011 - 2013



AIESH - Règles d'évaluation.

1. Comptes d'actif

III. Immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition

Pour A. terrains et constructions et C. mobilier, matériel roulant et outillage, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition.

Pour B. installations techniques et machines, concernant les immobilisations dans le réseau, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition augmentée de frais généraux internes fixés à 16% de manière à traiter de manière équivalente les immobilisations achetées directement à des tiers et celles produites par l'AIESH elle-même.

En effet, les immobilisations dans le réseau sont majoritairement réalisées par les équipes de l'AIESH. Dans ce cas, Les travaux d'investissement que l'AIESH réalise pour elle-même sont organisés en chantiers qui sont alimentés par cinq types de coûts :

- les marchandises et matières premières qui sont prélevées dans le magasin et valorisées au prix de revient calculé suivant la formule du prix moyen pondéré
- les prestations de sous-traitants ou d'achats directs qui sont imputés aux chantiers au prix facturé par le fournisseur
- la main d'œuvre interne qui est imputée aux chantiers sur base des relevés d'heures prestées individuelles, valorisées au prix de revient
- l'utilisation des véhicules et engins de la société qui sont valorisés en fonction des km parcourus ou des heures d'utilisation
- la couverture des frais généraux qui est valorisée à 16% du coût des quatre types de coûts précédents valorisés en prix de revient.

Les chantiers toujours en cours à la clôture de l'exercice sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations en cours" à l'actif du bilan.

Les chantiers terminés sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations corporelles" à l'actif du bilan.

Participation de tiers

Les participations payées par des tiers sont inscrites à leur valeur nominale sur des comptes séparés en diminution de la valeur immobilisée.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement dès la première année aux taux prévus à l'article 5 §3 de l'AR du 02.09.2008 pour le GRD ou suivant leur vitesse de dépréciation pour les autres immobilisations.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition ou de prix de revient diminuée des interventions des clients.

Concernant les réseaux rachetés aux associés en 2003, la base d'amortissement est la valeur de construction actualisée. La vétusté déduite pour fixer le prix d'achat est traitée comme une première tranche d'amortissement.

Taux d'amortissement pour le GRD :

- Bâtiments industriels : 3%
- Bâtiments administratifs : 2%
- Câbles : 2%
- Lignes : 2%
- Postes, cabines et sous-stations : 3%

- Raccordements : transformation : 3%
- Raccordements : lignes et câbles : 2%
- Appareils de mesure : 3%
- Télétransmission et fibres optiques : 10%
- Mobilier et outillage : 10%
- Matériel roulant : 20%
- Commande à distance et équipements de dispatching : 10%
- Equipement de labo : 10%
- Equipement administratif (matériel informatique) : 33%
- Compteurs télémésurés et électroniques : 10%
- Compteurs à budget : 10%

Taux d'amortissements hors GRD :

- Station de captation : mat et pylône : 3%
- Station de captation : matériel électronique : 15%
- Câbles et lignes de réseau de télédistribution : 5%
- Matériel électronique de réseau de télédistribution : 15%
- Branchement de télédistribution : 5%
- Terrains construits et batiments : 3%
- Outillage : 10%
- Mobilier et aménagements de bureaux : 10%
- Matériel de bureau (matériel informatique) : 33%
- Matériel roulant : 20%

Désaffectation des biens mis hors services

Annuellement, la valeur des biens mis hors service ou démontés est extraite de la valeur des immobilisations. La partie restant à amortir est portée au compte de résultat.

Réévaluation des actifs immobilisés (installations techniques du GRD).

Conformément à la méthode décrite dans le rapport 2004, la valeur des actifs immobilisés du GRD a été maintenue à la valeur des CI (CI, Capitaux Investis ou RAB, Regulated Asset Base) intervenant dans le calcul de la rémunération équitable par annulation des plus-values relatives aux installations désaffectées.

La réévaluation réalisée en 2003 a été complétée par la réévaluation des lignes 63 KV en 2008.

A partir de 2009, l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an est pris en charge par les tarifs d'utilisation du réseau. Ce taux de 2% est fixé par l'AR du 02.09.2008 pour les trois premières années de la première période régulatoire débutant en 2009.

Pour la suite, ce taux devra être évalué sur base des désaffectations réelles. Cette évaluation ne sera possible et probante que moyennant la création d'un lien informatique entre les bases de données de cartographie et la comptabilité.

IV. Immobilisations financières

Elles sont reprises à leur valeur d'acquisition, diminuée de la partie non appelée

V. Créances à plus d'un an

Il s'agit de la valeur actualisée sur trente ans des redevances dues pour la concession du réseau de télédistribution. La valeur est corrigée chaque année en fonction des redevances facturées.

VI. Stocks et commandes en cours.

Les travaux en cours comprennent les travaux en cours pour investissements ou pour des tiers, en ce compris les réparations de dégâts à facturer à des tiers. Ils sont évalués en prix de revient comme décrit en III. Les travaux pour tiers peuvent faire l'objet de réductions de valeur pour traduire la difficulté à en obtenir le paiement.

Les stocks comprennent la valorisation des pièces en magasin au prix d'achat moyen pondéré. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeur pour traduire leur vétusté ou leur obsolescence.

VII. Créances à un an au plus

Les montants à recevoir des clients ou d'autres tiers sont inscrits à leur valeur nominale. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeurs pour traduire l'incertitude quant à leur recouvrement.

VIII. Placement de trésorerie et IX. valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes régulateurs sont inscrits à l'actif s'ils présentent un solde débiteur.

2. Comptes de passif

IV. Réserves

La dotation à la réserve légale se fait conformément aux règles légales.

Les dotations et les reprises aux autres réserves se font en application des statuts de l'AIESH.

VI. Subside en capital

Les subsides en capital sont repris à leur valeur nominale.

Ils sont annuellement transférés au compte de résultat au même rythme que l'amortissement du bien concerné.

VII. Provisions pour risques et charges.

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. La provision est reprise si la charge concernée survient ou si le risque estimé a disparu. L'évaluation des provisions a lieu annuellement.

VIII. Dettes à plus d'un an et IX. dettes à un an au plus.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes régulateurs sont inscrits au passif s'ils présentent un solde créditeur.

3. soldes de gridfee et les soldes régulateurs

Le gridfee pour les utilisateurs BT dont le compteur est relevé annuellement est calculé sur base des volumes estimés en référence aux consommations de l'année précédente. Sauf pour les utilisateurs dont le compteur est relevé le 31.12, cette méthode génère des écarts en raison des différences entre les volumes estimés et les volumes réellement consommés qui peuvent cependant être approchés à partir des volumes de l'allocation.

Annuellement, le gridfee comptabilisé est corrigé par un gridfee interne de régularisation calculé sur la différence entre le volume facturé et le volume de l'allocation.

Au fur et à mesure des relèves d'index futures, le solde de régularisation sera extourné, puis passé en résultat après la relève complète des compteurs pour l'exercice donné.

Selon que le solde du gridfee de régularisation est débiteur ou créditeur, il est porté à l'actif ou au passif du bilan.

L'AR du 02.09.2008 garanti au GRD une rémunération équitable des capitaux. Des raisons indépendantes du GRD (coûts non gérables) peuvent conduire à un résultat supérieur ou inférieur à la rémunération équitable. L'écart entre le résultat réel et la rémunération équitable est appelé solde régulateur. Il doit être rendu au marché ou récupéré selon qu'il est positif ou négatif et est inscrit au passif ou à l'actif des comptes de régularisation selon le cas ; le degré de certitude attaché à ce solde dépend des décisions de la CREG et du Ministre qui a l'énergie dans ses compétences.

4. Scission du bilan par activité

Afin de disposer des éléments indispensables au calcul de la rémunération des capitaux investis dans le GRD, le bilan de l'AIESH a été scindé de manière à présenter un bilan sectoriel pour les activités suivantes : GRD, télédistribution, activité commerciale électricité, ainsi que les comptes en attente de régularisation.

Les comptes du bilan ont été affectés aux activités suivant les règles suivantes :

- les comptes spécifiques à une activité sont intégralement affectés à cette activité ;
- lorsque des éléments objectifs permettent de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté à chaque activité suivant ces éléments ;
- lorsque aucun élément objectif ne permet de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté pour 80% au GRD et pour 20% à la télédistribution.

S.P.R.L. SOHET & Cie

Réviseur d'entreprises B113

Associé : Luc Sohet IRE A906

Ingénieur Commercial et de Gestion

Expert Comptable IEC 12645 2EF 52

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Association Intercommunale
d'Electricité du Sud du Hainaut pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société **Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut** pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 50.764.018,94 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.164.187,39.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Siège administratif :
Chaussée de Couvain 110
6460 CHIMAY
Tél. +32 (0) 60 21 40 04
Fax +32 (0) 60 21 40 07
Courriel : sohet@sohet.be

Siège social :
Rue Coupain 8
6596 SELOIGNES
TVA BE 0438.243.624
RPM Charleroi

ING 360-0540424-43
IBAN.: BE66 3600 5404 2443
BIC : BBRUBEBB
BNP Paribas Fortis 001-3107229-07
IBAN : BE74 0013 1072 2907
BIC : GEBABEBB

S.P.R.L. SOHET & Cie

Réviser d'entreprises B113

Associé : Luc Sohet IRE A906

Ingénieur Commercial et de Gestion

Expert Comptable IEC 12645 2EF 52

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société **Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut** au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Siège administratif :
Chaussée de Couvin 110
6460 CHIMAY
Tél. +32 (0) 60 21 40 04
Fax +32 (0) 60 21 40 07
Courriel : sohet@sohet.be

Siège social :
Rue Coupain 8
6596 SELOIGNES
TVA BE 0438.243.624
RPM Charleroi

ING 360-0540424-43
IBAN : BE66 3600 5404 2443
BIC : BBRUBEBB
BNP Paribas Fortis 001-3107229-07
IBAN : BE74 0013 1072 2907
BIC : GEBABEBB

S.P.R.L. SOHET & Cie

Réviser d'entreprises B113

Associé : Luc Sohet IRE A906

Ingénieur Commercial et de Gestion

Expert Comptable IEC 12645 2EF 52

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Chimay, le 20 mai 2014

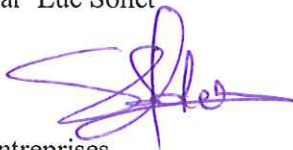
Cabinet de révision SPRL Sohet & Cie

Commissaire

Représenté par Luc Sohet

Luc Sohet

Réviser d'entreprises



Siège administratif :
Chaussée de Couvin 110
6460 CHIMAY
Tél. +32 (0) 60 21 40 04
Fax +32 (0) 60 21 40 07
Courriel : sohet@sohet.be

Siège social :
Rue Coupain 8
6596 SELOIGNES
TVA BE 0438.243.624
RPM Charleroi

ING 360-0540424-43
IBAN : BE66 3600 5404 2443
BIC : BBRUBEBB
BNP Paribas Fortis 001-3107229-07
IBAN : BE74 0013 1072 2907
BIC : GEBABEBB

Situation de l'immobilisé au 31 décembre 2013

Immobilisés communs	Valeur de construction au 31-12-12	Interventions des tiers au 31-12-12	Total des amortissements au 31-12-12	Désaffectations exercice 2013			Valeur comptable après désaffectation	Immobilisé en 2013
				sur valeur construction	sur tiers	amortissements actés		
TERRAINS ET BATIMENTS								
Terrains Construits	126.477,73		100.623,50				25.854,23	909,60
Immeuble Administratif	52.096,76		33.452,34				18.644,42	
Ateliers	4.288,76		4.288,76					4.490,48
Hangars et Magasins	46.718,43		32.474,15				14.244,28	
Encours Terrains et Bâtiments								
Total Terrains et Bâtiments	229.581,68		170.838,75				58.742,93	5.400,08
MATERIEL ET OUTILLAGE								
Outillage	132.994,29		60.925,01				72.069,28	39.941,24
Mobilier de Bureau	12.661,14		3.971,53				8.689,61	3.611,90
Aménagements des bureaux	91.113,10		48.130,38				42.982,72	1.499,00
Matériel de Bureau	108.051,88		102.906,73				5.145,15	14.382,33
Matériel Cartographie	224.015,35		204.517,55				19.497,80	4.500,00
Matériel Télérelève								
Matériel Gestion données								
Matériel Roulant	1.027.588,97		719.175,46				308.413,51	313.920,42
Encours Matériel et Outillage								
Total Matériel et Outillage	1.596.424,73		1.139.626,66				456.798,07	377.854,89
TOTAL immobilisés communs	1.826.006,41		1.310.465,41				515.541,00	383.254,97

Immobilisé télédistribution	Valeur de construction au 31-12-12	Plus-values actées au 31-12-12	Total des amortissements au 31-12-12	Interventions des tiers au 31-12-12	Désaffectations exercice 2013			
					sur valeur construction	sur plus-values actées	amortissements actés	Intervention tiers
Installations techniques								
Stations de captation, mât et pylône								
Stations de captation, mat. électron.								
Interconnexion F.O. câbles et instal.	998.538,19		518.403,25	94.503,56				
Interconnexion F.O. mat.électronique	248.416,49		233.377,31	14.959,75				
Rés. primaire, câbles et installations	1.844.446,83		1.480.333,47	37.081,35				
Rés. primaire, matériel électronique	651.283,82		486.149,44					
Rés. second., câbles et installations	2.926.203,12		912.317,02	158.735,47				
Rés. second. racheté, câbles et inst.	1.457.551,15		1.457.551,15					
Rés. second., matériel électronique	1.033.408,05		738.319,40	30.231,03				
Rés. second. racheté, électronique								
Branchements abonnés	954.421,49		354.755,23	510.170,56				
Total installations techniques	10.114.269,14		6.181.206,27	845.681,72				
Outillage, mobilier, matériel roulant								
Outillage								
Matériel roulant	28.429,75		28.429,75					
Total outillage, mobilier, ...	28.429,75		28.429,75					
Total immobilisé	10.142.698,89		6.209.636,02	845.681,72				
Immobilisations en cours								
Total	10.142.698,89		6.209.636,02	845.681,72				
Quote-part invest. Communs								
Total Télédistribution	10.142.698,89		6.209.636,02	845.681,72				

Part Tiers 2013	Taux amortissements	Amortissements 2013	Valeur de construction au 31-12-13	Interventions de tiers au 31-12-13	Total des amortissements au 31-12-13	Valeur comptable au 31-12-13
	3%	2.036,25	127.387,33		102.659,75	24.727,58
	2%	1.041,93	52.096,76		34.494,27	17.602,49
	3%	134,71	8.779,24		4.423,47	4.355,77
	3%	479,15	46.718,43		32.953,30	13.765,13
		3.692,04	234.981,76		174.530,79	60.450,97
	10%	13.931,87	172.935,53		74.856,88	98.078,65
	10%	1.533,70	16.273,04		5.505,23	10.767,81
	10%	9.261,21	92.612,10		57.391,59	35.220,51
	33,33%	8.608,26	122.434,21		111.514,99	10.919,22
	20%	10.758,76	228.515,35		215.276,31	13.239,04
	20%					
	20%	184.319,88	1.341.509,39		903.495,34	438.014,05
		228.413,68	1.974.279,62		1.368.040,34	606.239,28
		232.105,72	2.209.261,38		1.542.571,13	666.690,25

Valeur comptable après désaffectation	Réévaluation 2013	Immobilisé en 2013	Interv tiers en 2013	Valeur de construction au 31-12-13	Plus-values actées au 31-12-13	Amortissements 2013	Taux amortissements	Total des amortissements au 31-12-13	Interventions de tiers au 31-12-13	Valeur comptable au 31-12-13
385.631,38				998.538,19		45.201,74	3%			
79,43				248.416,49		23,83	15%			
327.032,01				1.844.446,83		23.453,72	5%	563.604,99	94.503,56	340.429,64
165.134,38				651.283,82		71.059,57	15%	233.401,14	14.959,75	55,60
1.855.150,63				2.926.203,12		133.790,07	5%	1.503.787,19	37.081,35	303.578,29
				1.457.551,15			15%	557.209,01		94.074,81
				1.033.408,05		116.196,54	5%	1.046.107,09	158.735,47	1.721.360,56
264.857,62							10%	1.457.551,15		
							15%	854.515,94	30.231,03	148.661,08
89.495,70				954.421,49		5.640,47	5%	360.395,70	510.170,56	83.855,23
3.087.381,15				10.114.269,14		395.365,94		6.576.572,21	845.681,72	2.692.015,21
				28.429,75			20%			
				28.429,75			20%	28.429,75		
3.087.381,15				10.142.698,89		395.365,94		6.605.001,96	845.681,72	2.692.015,21
3.087.381,15				10.142.698,89		395.365,94		6.605.001,96	845.681,72	2.692.015,21
3.087.381,15				10.142.698,89		395.365,94		6.605.001,96	845.681,72	2.692.015,21

Situation de l'immobilisé au 31 décembre 2013

Immobilisé GRD	Valeur de construction au 31-12-12	Interventions des tiers au 31-12-12	Total des amortissements au 31-12-12	Désaffectations exercice 2013			Valeur comptable après désaffectation
				sur valeur construction	sur tiers	amortissements actés	
Equipements communs							
Centrale télérelève	39.950,53		39.950,51				0,02
Compteurs AMR télérelevés	74.680,03	7.430,67	27.540,73				39.708,63
Compteurs MMR télérelevés	13.061,90		2.741,30				10.320,60
Compteurs MMR (MT) classiques			0,00				0,00
Equipements de clearing house	722.686,26		660.289,86				62.396,40
Equipements de contrôle du réseau	102.423,28		73.814,57				28.608,71
Encours équipements communs							
Total équipements communs	952.802,00	7.430,67	804.336,97				141.034,36
RESAU HT							
Lignes 63 KV (RTE)	376.350,78		211.129,03				165.221,75
Encours Réseau HT							
Total Réseau HT	376.350,78		211.129,03				165.221,75
TRANSFORMATION HT-MT							
Sous-Station de Momignies	460.169,93		251.705,96				208.463,97
Sous-Station de Chimay	408.091,30		133.219,07				274.872,23
Télésignalisation Sous-Stations	282.738,88		159.286,48				123.452,40
Eqts 15KV Sous-station Momignies	24.494,93		7.505,62				16.989,31
Eqts 15KV Sous-station Chimay	20.126,70		5.489,02				14.637,68
Eqts 15KV Sous-station Solre-S-G	70.398,56		46.423,16				23.975,40
Télécommande centralisée	36.565,04		14.046,00				22.519,04
Encours Transformation HT-MT							
Total Transformation HT-MT	1.302.585,34		617.675,31				684.910,03
RESEAU MT							
Réseau Souterrain 15000 Volts	11.208.471,89	1.483.850,49	3.070.317,20				6.654.304,20
Réseau Aérien 15000 Volts	2.046.534,40	75.001,37	1.189.042,58	5.729,55	1.080,85	4.602,21	782.443,96
Cabines de Dispersion 15000 Volts	4.786.796,92	842.034,28	1.807.564,54				2.137.198,10
Branchements moyenne tension	234.799,39	221.804,04	12.995,35				0,00
Comptage moyenne tension		0,00	0,00				0,00
Télécommande Cabines Dispersion	214.166,27		209.442,39				4.723,88
Matériel (gros outillage)	241.394,96		235.695,43				5.699,53
Equipements divers	105.163,25		86.137,09				19.026,16
Encours Réseau MT							
Total Réseau MT	18.837.327,08	2.622.690,18	6.611.194,58	5.729,55	1.080,85	4.602,21	9.603.395,83
TRANSFORMATION MT-BT							
Transformateurs MT-BT	1.848.043,11	109.277,41	898.541,88				840.223,82
MT-BT racheté : Cabines au sol	693.992,58		302.336,74				391.655,84
MT-BT racheté : Cabines poteaux	199.457,77		144.611,54				54.846,23
Cabines au sol ap2001	847.436,38	272.712,95	92.883,22				481.840,21
Cabines poteaux ap2001	114.536,17	14.403,00	16.866,76				83.266,41
Comptage MT-BT			0,00				0,00
Encours Transformation MT/BT							
Total Transformation MT/BT	3.703.466,01	396.393,36	1.455.240,14				1.851.832,51
RESEAU BT							
Réseau BT : Câbles Souterrains	3.600.307,34		977.371,26				2.622.936,08
Réseau BT Câbles après 2001	3.806.232,97	1.769.806,57	229.690,51				1.806.735,89
Réseau basse tension 980 Volts	44.278,25		25.462,23				18.816,02
Réseau BT : Poteaux	4.985.002,55		1.684.046,49	26.628,96		10.534,34	3.284.861,44
Réseau BT : Lignes Aériennes	3.015.352,55		921.368,18	18.918,57		8.089,38	2.083.155,18
Réseau BT Lignes après 2001	2.756.957,72	120.151,30	294.720,32				2.342.086,10
Réseau BT : Equipements 980 KV	42.836,72		22.939,48				19.897,24
Réseau BT : Armoires	395.793,17		150.595,71				245.197,46
Réseau BT Armoires après 2001							
Branchements Basse Tension	2.330.685,38	1.818.429,98	126.014,81				386.240,59
Comptage Basse Tension	1.596.666,20	7.485,27	717.489,71	25.605,09	146,31	10.510,35	856.742,79
Compteurs à budget	840.561,86	140.669,38	210.117,17	10.422,04	1.625,03	2.609,30	483.587,60
Comptage BT - Plateforme taexus	70.485,46		61.732,66				8.752,80
Compteurs BT électroniques	48.394,08		4.391,25	470,76		43,31	43.575,38
Encours Réseau BT							
Total Réseau BT	23.533.554,25	3.856.542,50	5.425.939,78	82.045,42	1.771,34	31.786,68	14.202.584,57
Total réseaux en service (23)	48.706.085,46	6.883.056,71	15.125.515,81	87.774,97	2.852,19	36.388,89	26.648.979,05
Total réseau en construction (27)							
TOTAL réseaux	48.706.085,46	6.883.056,71	15.125.515,81	87.774,97	2.852,19	36.388,89	26.648.979,05
Quote-part invest. communs	1.826.006,41		1.310.465,41				515.541,00
Total GRD	50.532.091,87	6.883.056,71	16.435.981,22	87.774,97	2.852,19	36.388,89	27.164.520,05

Immobilisé en 2013	Part Tiers 2013	Taux amortissements	Amortissements 2013	Valeur de construction au 31-12-13	Interventions de tiers au 31-12-13	Total des amortissements au 31-12-13	Valeur comptable au 31-12-13	Plus-values pour alignement CI	Valeur CI au 31-12-13
50.687,29		20%	0,02	39.950,53		39.950,53			
		10%	6.724,94	74.680,03	7.430,67	34.265,67	32.983,69		32.983,69
		10%	6.374,93	63.749,19		9.116,23	54.632,96		54.632,96
25.307,93		3%	0,00			0,00	0,00		0,00
		20%	48.735,59	747.994,19		709.025,45	38.968,74		38.968,74
82.656,45		20%	12.202,67	102.423,28		86.017,24	16.406,04		16.406,04
				82.656,45			82.656,45		82.656,45
158.651,67			74.038,15	1.111.453,67	7.430,67	878.375,12	225.647,88		225.647,88
		2%	3.877,07	376.350,78		215.006,10	161.344,68	1.054.594,76	1.215.939,44
			3.877,07	376.350,78		215.006,10	161.344,68	1.054.594,76	1.215.939,44
116.389,52	2.373,00	3%	19.531,55	576.559,45	2.373,00	271.237,51	302.948,94	132.417,62	435.366,56
		3%	9.827,12	408.091,30		143.046,19	265.045,11	123.398,98	388.444,09
28.120,40		10%	23.356,00	310.859,28		182.642,48	128.216,80	2.117,98	130.334,78
49.030,00		3%	2.205,74	73.524,93		9.711,36	63.813,57		63.813,57
41.705,35		3%	1.854,96	61.832,05		7.343,98	54.488,07		54.488,07
10.142,02		3%	1.598,00	80.540,58		48.021,16	32.519,42	1.274,64	33.794,06
		10%	3.656,50	36.565,04		17.702,50	18.862,54		18.862,54
76.327,71				76.327,71			76.327,71		76.327,71
321.715,00	2.373,00		62.029,87	1.624.300,34	2.373,00	679.705,18	942.222,16	259.209,22	1.201.431,38
325.874,86	32.369,85	2%	193.975,79	11.534.346,75	1.516.220,34	3.264.292,99	6.753.833,42	2.919.546,60	9.673.380,02
80.695,93		2%	39.935,50	2.121.500,78	73.920,52	1.224.375,87	823.204,39	2.476.393,25	3.299.597,64
146.535,88	30.493,45	3%	111.948,97	4.933.332,80	872.527,73	1.919.513,51	2.141.291,56	182.136,35	2.323.427,91
1.421,03		3%	42,63	236.220,42	221.804,04	13.037,98	1.378,40		1.378,40
		3%			0,00	0,00	0,00		0,00
		10%	960,67	214.166,27		210.403,06	3.763,21	4.157,84	7.921,05
		10%	1.899,86	241.394,96		237.595,29	3.799,67	3.286,85	7.086,52
		10%	5.380,55	105.163,25		91.517,64	13.645,61	192,15	13.837,76
186.527,19				186.527,19			186.527,19		186.527,19
741.054,89	62.863,30		354.143,97	19.572.652,42	2.684.472,63	6.960.736,34	9.927.443,45	5.585.713,04	15.513.156,49
23.702,28	23.702,28	3%	42.972,74	1.871.745,39	132.979,69	941.514,62	797.251,08	242.364,28	1.039.615,36
		3%	26.985,25	693.992,58		329.321,99	364.670,59		364.670,59
		3%	7.765,90	199.457,77		152.377,44	47.080,33		47.080,33
137.751,85	110.901,65	3%	18.047,20	985.188,23	383.614,60	110.930,42	490.643,21		490.643,21
15.762,22		3%	3.476,86	130.298,39	14.403,00	20.343,62	95.551,77		95.551,77
		3%				0,00	0,00		0,00
177.216,35	134.603,93		99.247,95	3.880.682,36	530.997,29	1.554.488,09	1.795.196,98	242.364,28	2.037.561,26
455.416,51	247.400,10	2%	102.881,19	3.600.307,34		1.080.252,45	2.520.054,89		2.520.054,89
21.632,09		2%	44.888,85	4.261.649,48	2.017.206,67	274.579,36	1.969.863,45		1.969.863,45
		2%	1.318,21	65.910,34		26.780,44	39.129,90	3.542,62	42.672,52
		2%	177.530,39	4.958.373,59		1.851.042,54	3.107.331,05		3.107.331,05
		2%	96.134,60	2.996.433,98		1.009.413,40	1.987.020,58		1.987.020,58
350.198,92	8.624,80	2%	59.567,62	3.107.156,64	128.776,10	354.287,94	2.624.092,60		2.624.092,60
		3%	2.414,69	42.836,72		25.354,17	17.482,55		17.482,55
		3%	15.497,43	395.793,17		166.093,14	229.700,03		229.700,03
		3%							
236.675,27	206.798,10	3%	14.271,02	2.567.360,65	2.025.228,08	140.285,83	401.846,74	2.471.335,23	2.873.181,97
19.145,76		3%	45.601,89	1.590.206,87	7.338,96	752.581,25	830.286,66	260.050,06	1.090.336,72
76.019,84		10%	76.711,55	906.159,66	139.044,35	284.219,42	482.895,89		482.895,89
48.424,40		20%	11.873,08	118.909,86		73.605,74	45.304,12		45.304,12
48.987,69	14.537,00	10%	8.237,40	96.911,01	14.537,00	12.585,34	69.788,67		69.788,67
170.426,68				170.426,68			170.426,68		170.426,68
1.426.927,16	477.360,00		656.927,92	24.878.435,99	4.332.131,16	6.051.081,02	14.495.223,81	2.734.927,91	17.230.151,72
2.309.627,04	677.200,23		1.250.264,93	50.927.937,53	7.557.404,75	16.339.391,85	27.031.140,93	9.876.809,21	36.907.950,14
515.938,03				515.938,03			515.938,03		515.938,03
2.825.565,07	677.200,23		1.250.264,93	51.443.875,56	7.557.404,75	16.339.391,85	27.547.078,96	9.876.809,21	37.423.888,17
383.254,97			232.105,72	2.209.261,38		1.542.571,13	666.690,25		666.690,25
3.208.820,04	677.200,23		1.482.370,65	53.653.136,94	7.557.404,75	17.881.962,98	28.213.769,21	9.876.809,21	38.090.578,42

Statistiques énergie - calcul des pertes

	2012	2013	
<u>Entrées d'énergie (infeed)</u>			
RTE	116.705.869	126.800.682	8,65%
ELIA	52.618.724	52.679.737	0,12%
Eoliennes Baileux	22.018.351	19.505.478	-11,41%
Entrées GRD voisin	1.035.160	914.087	-11,70%
Sorties vers GRD voisin	-95.366	-93.476	-1,98%
Total (infeed net)	192.282.739	199.806.507	3,91%
<u>Transit vers clientèle</u>			
HT	106.010	119.424	12,65%
HT-MT	57.154.694	65.748.944	15,04%
MT			
> 56kva	23.508.249	23.432.798	-0,32%
< 56kva	2.567.386	2.565.731	-0,06%
	26.075.635	25.998.528	-0,30%
MT-BT			
> 56kva	2.388.873	1.334.417	-44,14%
< 56kva	1.153.375	1.065.458	-7,62%
	3.542.249	2.399.875	-32,25%
BT			
Simple Tarif	21.311.580	21.187.876	-0,58%
Double Tarif - jour	30.394.779	30.573.907	0,59%
Double Tarif - nuit	35.421.091	35.501.436	0,23%
Exclusif de nuit	3.256.204	3.159.380	-2,97%
Eclairage public	2.568.988	2.568.614	-0,01%
	92.952.642	92.991.213	0,04%
Total	179.831.229	187.257.984	4,13%
<u>Pertes en ligne</u>			
HT-MT	891.613	1.025.683	15,04%
MT	641.460	639.564	-0,30%
MT-BT	122.918	83.275	-32,25%
BT	10.795.519	10.800.001	0,04%
	12.451.510	12.548.523	0,78%
<u>Coэффициents de pertes sur énergie sortante</u>			
HT-MT	1,56%	1,56%	
MT	2,46%	2,46%	
MT-BT	3,47%	3,47%	
BT	11,61%	11,61%	0,00%
Total	6,92%	6,70%	-3,18%
Pertes sur énergie entrante (total)	6,47%	6,28%	-2,94%
<u>Energie basse tension par commune</u>			
Beaumont	18.773.115	18.235.070	-2,87%
Chimay	24.829.991	24.464.688	-1,47%
Couvin	11.657.945	11.674.612	0,14%
Froidchappelle	13.358.349	14.226.579	6,50%
Momignies	11.972.833	11.982.420	0,08%
Sivry-Rance	12.360.409	12.407.844	0,38%
	92.952.642	92.991.213	0,04%

Résultat total AIESH

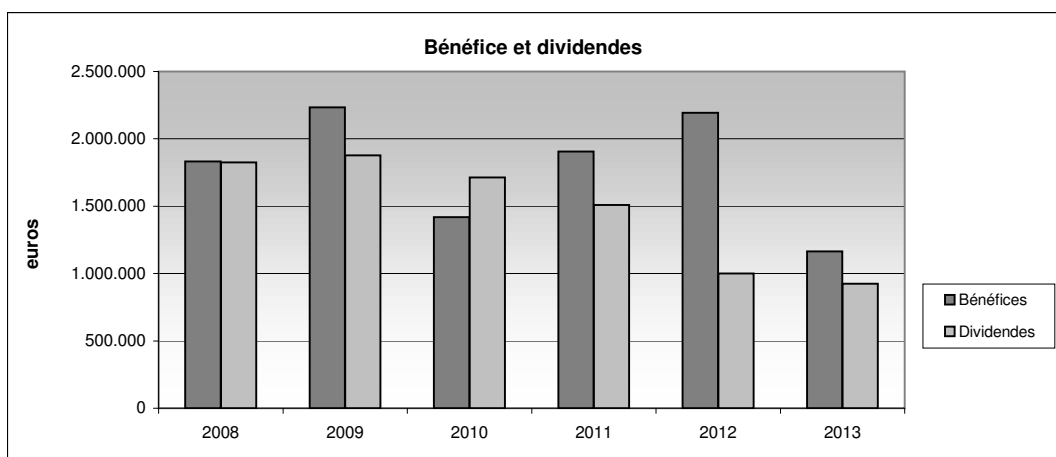
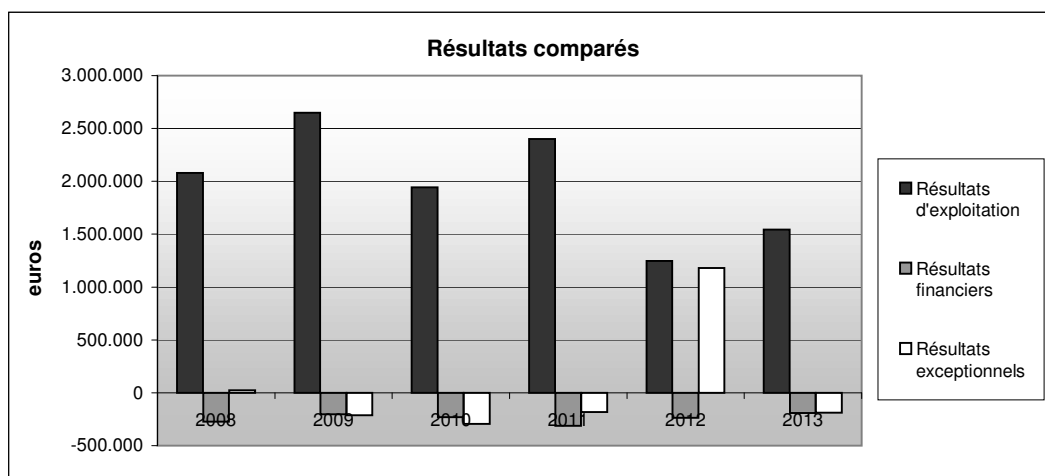
1.164.187,39

	résultats par activité	Résultats portés au bilan
GRD		1.092.333,85
Utilisation du réseau	1.264.150,65	
Investissements	0,00	
Divers régulés	19.135,30	
Divers non-régulés	-15.878,86	
Soldes B/M 2013 - calcul AIESH	-175.073,24	
Télédistribution		6.519,67
Résultat de la convention de concession	6.519,67	
Autres activités non-régulées		65.333,87
Autres activités non-régulées	65.333,87	
Résultat bilantaire AIESH		1.164.187,39

Affectation des résultats de l'exercice 2013

suivant article 79 des statuts

	GRD	Télédistribution	Autres activ.	AIESH
<u>Opérations sur les réserves</u>				
Transfert des plus-values RAB amorties aux réserves indisponibles	234.792,10			234.792,10
reclassement réserve GRD vers 'autres activités'	-463.075,76		463.075,76	0,00
total des opérations sur les réserves	-228.283,66	0,00	463.075,76	234.792,10
<u>Résultats de l'exercice portés en "résultat à reporter"</u>	1.092.333,85	6.519,67	65.333,87	1.164.187,39



Situation financière des communes vis-à-vis de l'AIESH au 31.12.2013

1. Comptes de capital.

Communes	Parts sociales			Parts "B" - rachat du réseau			Capital Total
	Electricité	Téledistribution	Total	Electricité	Téledistribution	Total	
Beaumont	7.482,16	394,32	7.876,48	432.800,00	27.700,00	460.500,00	468.376,48
Chimay	11.776,28	620,00	12.396,28	1.211.600,00	68.600,00	1.280.200,00	1.292.596,28
Couvin	5.572,56	293,88	5.866,44	371.300,00	41.100,00	412.400,00	418.266,44
Erquelinnes		660,92	660,92		31.000,00	31.000,00	31.660,92
Froidchapelle	3.861,36	203,36	4.064,72	1.038.000,00	22.100,00	1.060.100,00	1.064.164,72
Momignies	7.313,52	384,40	7.697,92	428.900,00	45.500,00	474.400,00	482.097,92
Sivry-Rance	5.666,80	298,84	5.965,64	390.800,00	70.000,00	460.800,00	466.765,64
TOTAL	41.672,68	2.855,72	44.528,40	3.873.400,00	306.000,00	4.179.400,00	4.223.928,40

2. Comptes dividende / dettes envers l'AIESH au 31.12.2013.

Communes	Solde des comptes dividendes au 01-01-13	dettes des communes envers AIESH au 01-01-13	distribution résultat reporté 2012	Versements des communes en 2013	Versements aux communes en 2013	solde des comptes dividendes au 31-12-13	dettes des communes envers AIESH au 31-12-13
Beaumont	0,00		179.625,53		-179.625,53	0,00	0,00
Chimay	15.492,57		295.574,18		-311.066,75	0,00	0,00
Couvin	0,00		116.465,55		-116.465,55	0,00	0,00
Erquelinnes	0,00	166.848,06		166.848,06		0,00	0,00
Froidchapelle	0,00		162.842,80		-162.842,80	0,00	0,00
Momignies	0,00		121.893,81		-121.893,81	0,00	0,00
Sivry-Rance	1.198,00		123.345,47		-124.543,47	0,00	0,00
TOTAL	16.690,57	166.848,06	999.747,34	166.848,06	-1.016.437,91	0,00	0,00

Statistiques générales 2013

Rubriques	2012	2013	variation 2013/2012
Nombre de communes affiliées	7	7	
Superficie totale en km2	644,96	644,96	
Nombre d'habitants desservis en électricité	35.853	35.860	0,02%
Densité de la population par km2	55,59	55,60	
Réseau haute tension			
Aérien 63 KV km	30,09	30,09	
Réseau moyenne tension			
Souterrain 15/11/10 KV km	264,21	266,63	0,92%
Aérien 15/11/10 KV km	345,69	342,68	-0,87%
Total réseau moyenne tension km	609,90	609,31	-0,10%
Réseau basse tension			
Souterrain 220/380 volts km	186,57	191,28	2,53%
Aérien 220/380 volts km	700,38	699,48	-0,13%
Total réseau basse tension km	886,95	890,76	0,43%
Total réseau HT - MT - BT km	1.526,94	1.530,16	0,21%
Nombre de cabines de distribution (poteau-cabine)	398	400	0,50%
Nombre de cabines de distribution (kiosque)	155	155	
Nombre de cabines de dispersion	88	88	
Nombre de sous-stations	3	3	
Utilisateurs du réseau			
Consommation : réseau HT	1	1	
transformation HT-MT	2	2	
réseau MT	89	93	4,49%
transformation MT-BT	22	19	-13,64%
réseau BT	19.458	19.618	0,82%
Total consommateurs hors BT	114	115	0,88%
Total consommateurs	19.572	19.733	0,82%
Production : réseau HT	1	1	
réseau BT	4	4	
Total producteurs	5	5	
Total utilisateurs du réseau	19.577	19.738	0,82%
Nombre clients BT par km de lignes BT	21,94	22,02	0,39%
Nombre clients BT par km de lignes HT et BT	12,74	12,82	0,61%
Nombre d'habitants par km de lignes BT	40,42	40,26	-0,41%
Livraison d'énergie			
Nombre de kwh BT par km de ligne BT kwh	104.800	104.395	-0,39%
Nombre de kwh BT par client BT kwh	4.749	4.712	-0,77%
Nombre de kwh BT par habitant kwh	2.593	2.593	0,02%
Production décentralisée <10 kva			
Nombre d'installations			
- Cogénération fossile	1	1	
- Eolien	2	3	50,00%
- Solaire (photovoltaïque)	1.357	1.644	21,15%
	1.360	1.648	21,18%
Puissance installée (kva)			
- Cogénération fossile	6	6	
- Eolien	20	30	50,00%
- Solaire (photovoltaïque)	7.930	9.840	24,09%
	7.956	9.876	24,13%

**Assemblée Générale extraordinaire
du 27 juin 2014**

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2014

Distribution du résultat 2013

Considérant que l'Assemblée générale dûment convoquée a pu prendre connaissance du rapport d'activités du Conseil d'Administration et du rapport de gestion sur l'exercice 2013 ;

Considérant que la dite Assemblée générale a pu prendre connaissance du rapport du Commissaire - réviseur sur l'exercice 2013 ;

Considérant que la dite Assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 2013 et a décidé de reporter l'intégralité du bénéfice d'exploitation propre à l'exercice 2013 d'un montant total de 1.164.187,39 euros ;

Vu les besoins des budgets communaux des Associés ;

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'affecter le résultat reporté de l'exercice 2013, d'un montant total de 1.164.187,39 euros réparti de la manière suivante :

- Conformément à la décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 26.06.2007 d'étaler sur une période minimale de dix ans la distribution du produit de la cession de la clientèle basse tension au fournisseur par défaut, il est proposé de reprendre 183.800,00 euros sur la réserve pour régularisation du dividende, spécifique aux autres activités non-régulées.
- afin de faire face aux besoins d'investissements approuvé au plan stratégique pour 2014, tout en préservant l'équilibre financier et la capacité d'emprunt de l'AIESH, il est proposé d'affecter 417.686,73 euros, soit 38,24% du résultat, à la réserve pour investissements du GRD.
- En raison de la faiblesse du résultat de l'activité de télédistribution, il est proposé d'affecter l'intégralité du résultat, soit 6.519,67 euros, à la réserve pour régularisation du dividende spécifique à la télédistribution, de manière à annuler le résultat à distribuer, étant entendu que le dividende privilégié en rémunération des parts "B" ne pourra pas être attribué.
- Pour le solde résultant des opérations qui précèdent, il est proposé de distribuer un dividende électricité de 923.780,99 euros, dont 162.315,58 euros au titre de rémunération des parts "B", 512.331,54 comme dividende résultant de l'activité GRD et 249.133,87 euros comme dividende résultant des l'activités non-régulées.

Le conseil d'administration informe l'Assemblée générale de ce que le paiement des dividendes pourra s'effectuer dans le courant du mois de juillet 2014 ;

GRD Télédistribution Autres activ.

Résultat de l'exercice 2013, reporté par l'AG ordinaire du 27 juin 2014	1.164.187,39	1.092.333,85	6.519,67	65.333,87
Affectation des résultats de l'exercice 2013, reporté par l'AG ordinaire du 27 juin 2014 suivant articles 79 et 81 des statuts				
Réserve légale	0,00%	0,00	0,00	0,00
Reprise sur réserve pour pertes éventuelles et régularisation dividende <i>Distribution de 10% du produit de la cession de la clientèle BT en 2006</i>				183.800,00
Réserve pour pertes éventuelles et régularisation dividende <i>Réserve pour financement de l'activité résiduelle</i>			-6.519,67	
Réserve pour financement des investissements <i>Financement du plan d'investissements 2013-2016</i>	38,24%	-417.686,73		
Résultat total à distribuer		923.780,99	674.647,12	249.133,87
Dividende attribué en rémunération des parts "B" <i>Le résultat de la télédistribution ne permet pas la distribution du dividende relatif à la rémunération des parts "B"</i>			162.315,58	
Dividende à porter au compte particulier de chacune des communes associées, au prorata des consommations des clients basse tension de chacune des communes respectives, en ce qui concerne les activités électricité			512.331,54	249.133,87
Montant de la perte à porter en compte de chacune des communes associées au prorata du nombre d'abonnés à la télédistribution			0,00	
		923.780,99	674.647,12	249.133,87

Calcul des dividendes communaux 'Electricité' de l'exercice 2013

Communes	Dividende sur parts "B"	Kwh BT consommés	Dividende exploitat. GRD 512.331,54	Dividende total GRD 2013	Dividende autres activités 249.133,87	Dividende total électricité 2013
Beaumont	18.136,57	18.235.070	100.465,42	118.601,99	48.853,79	167.455,78
Chimay	50.772,33	24.464.688	134.787,26	185.559,59	65.543,64	251.103,23
Couvin	15.559,40	11.674.612	64.320,83	79.880,23	31.277,59	111.157,82
Erquelinnes	0,00					
Froidchapelle	43.497,59	14.226.579	78.380,79	121.878,38	38.114,60	159.992,98
Momignies	17.973,14	11.982.420	66.016,69	83.989,83	32.102,24	116.092,07
Sivry-Rance	16.376,55	12.407.844	68.360,55	84.737,10	33.242,01	117.979,11
TOTAL	162.315,58	92.991.213	512.331,54	674.647,12	249.133,87	923.780,99

Redevance de voirie pour 2013 (R.W. OME/NM/redvoirie/exo/022676)
Total versé aux communes

451.172,31
1.374.953,30

Situation financière des communes associées vis-à-vis de l'AIESH, au 27.06.2014

1. Comptes de capital - Parts "B".

Communes	Parts "B" au 31.12.2012			Parts "B" - retrait au 27.06.2014		
	Electricité	Téledistribution	Total	Electricité	Téledistribution	Total
Beaumont	432.800,00	27.700,00	460.500,00			0,00
Chimay	1.211.600,00	68.600,00	1.280.200,00			0,00
Couvin	371.300,00	41.100,00	412.400,00			0,00
Erquelinnes		31.000,00	31.000,00			0,00
Froidchapelle	1.038.000,00	22.100,00	1.060.100,00			0,00
Momignies	428.900,00	45.500,00	474.400,00			0,00
Sivry-Rance	390.800,00	70.000,00	460.800,00			0,00
TOTAL	3.873.400,00	306.000,00	4.179.400,00	0,00	0,00	0,00

2. Comptes de capital après l'Assemblée Générale extraordinaire du 27.06.2014

Communes	Parts sociales			Parts "B" - rachat du réseau			Capital Total
	Electricité	Téledistribution	Total	Electricité	Téledistribution	Total	
Beaumont	7.482,16	394,32	7.876,48	432.800,00	27.700,00	460.500,00	468.376,48
Chimay	11.776,28	620,00	12.396,28	1.211.600,00	68.600,00	1.280.200,00	1.292.596,28
Couvin	5.572,56	293,88	5.866,44	371.300,00	41.100,00	412.400,00	418.266,44
Erquelinnes		660,92	660,92		31.000,00	31.000,00	31.660,92
Froidchapelle	3.861,36	203,36	4.064,72	1.038.000,00	22.100,00	1.060.100,00	1.064.164,72
Momignies	7.313,52	384,40	7.697,92	428.900,00	45.500,00	474.400,00	482.097,92
Sivry-Rance	5.666,80	298,84	5.965,64	390.800,00	70.000,00	460.800,00	466.765,64
TOTAL	41.672,68	2.855,72	44.528,40	3.873.400,00	306.000,00	4.179.400,00	4.223.928,40

3. Répartition des parts "B" suivant article 7 de la convention de rachat des réseaux communaux.

Communes	Parts "B" à maintenir dans l'AIESH			Parts "B" à disposition de la commune			Total Parts "B"
	Electricité	Téledistribution	Total	Electricité	Téledistribution	Total	
Beaumont	432.800,00	27.700,00	460.500,00	0,00	0,00	0,00	460.500,00
Chimay	833.700,00	68.600,00	902.300,00	377.900,00	0,00	377.900,00	1.280.200,00
Couvin	371.300,00	41.100,00	412.400,00	0,00	0,00	0,00	412.400,00
Erquelinnes		31.000,00	31.000,00		0,00	0,00	31.000,00
Froidchapelle	276.800,00	22.100,00	298.900,00	761.200,00	0,00	761.200,00	1.060.100,00
Momignies	428.900,00	45.500,00	474.400,00	0,00	0,00	0,00	474.400,00
Sivry-Rance	390.800,00	70.000,00	460.800,00	0,00	0,00	0,00	460.800,00
TOTAL	2.734.300,00	306.000,00	3.040.300,00	1.139.100,00	0,00	1.139.100,00	4.179.400,00

4. Comptes dividendes et créances après l'Assemblée Générale extraordinaire du 27.06.2014.

Communes	Solde des comptes au 31-12-13	Répartition du résultat reporté en 2013			solde des comptes au 27.06.2014	Dividendes à verser en 2014	créances à encaisser 2014
		sur activités électricité	Sur télé-distribution	Dividende total			
dividendes							
Beaumont	0,00	167.455,78	0,00	167.455,78	167.455,78	167.455,78	
Chimay	0,00	251.103,23	0,00	251.103,23	251.103,23	251.103,23	
Couvin	0,00	111.157,82	0,00	111.157,82	111.157,82	111.157,82	
Froidchapelle	0,00	159.992,98	0,00	159.992,98	159.992,98	159.992,98	
Momignies	0,00	116.092,07	0,00	116.092,07	116.092,07	116.092,07	
Sivry-Rance	0,00	117.979,11	0,00	117.979,11	117.979,11	117.979,11	
TOTAL dividendes	0,00	923.780,99	0,00	923.780,99	923.780,99	923.780,99	
créances							
Erquelinnes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	923.780,99	0,00	923.780,99	923.780,99	923.780,99	